

Achères

Aujourd'hui

VOTRE MAGAZINE D'INFORMATION LOCALE



EN PRÉSENCE DE GÉRARD LARCHER

INAUGURATION DE L'ESPACE SPORTIF JOCELYNE-TRIADOU

(LIRE P. 7)

ZOOM | ACTUALITÉS | OXYGÈNE | TRIBUNES | CONSEIL MUNICIPAL |
COMMERCE | ARTISANAT | EMPLOI | BLOC-NOTES | ÉTAT CIVIL/VIE PRATIQUE |

03 | ÉDITO

04 | ZOOM

06 | ACTUALITÉS

19 | EMPLOI
COMMERCE

20 | OXYGÈNE

25 | TRIBUNES
POLITIQUES

26 | BLOC-NOTES

28 | ÉTAT CIVIL
VIE PRATIQUE



INFOS +
mairie-achères78.fr
www.facebook.com/Achèresofficiel
@MairieAchères



Magazine d'information locale de la Ville d'Achères

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION: Marc Honoré

RÉDACTION: Marc Delbos, Barthélemy Dioh, Olivier Pernot

PHOTOS: Marc Delbos, Marylou Nhari, Romain Tirot

RÉALISATION: Nathalie Hiblot, Marylou Nhari

IMPRESSION: L'Artésienne

TIRAGE: 10000 exemplaires sur du papier 100 % recyclé

RÉGIE PUBLICITAIRE: GRAPH'PAGE, 15 rue des Cayennes,
78700 Conflans-Sainte-Honorine • 07 85 17 57 27



DOSSIER : Un budget 2016 pour maîtriser l'avenir d'Achères. (P. 15 à 18)



UEFA
EURO2016
FRANCE

Pour lancer les festivités d'été et dans le cadre de l'Euro de football, la Ville organise des animations et des retransmissions de matchs.

► **VENDREDI 10/06**

Match d'ouverture de l'Euro
(France/Roumanie)

› 21 h, Bateau Vivre.

► **SAMEDI 11/06**

Fête du quartier des Champs-
de-Villars (tournoi de foot,
stands associatifs, animations...)

› de 14 h à 23 h, maison de
quartier Jules-Verne.

► **DIMANCHE 12/06**

• Tournoi de foot organisé avec
le CSA.

• Village sportif avec jeux,
mur d'escalade, mini-défi chef,
buvette, animations.

• Diffusion des 3 matchs de la
journée : Albanie/Suisse (15 h),
Pays de Galles/Slovaquie (18 h),
Angleterre/Russie (21 h).

› Complexe sportif Georges-
Bourgoin et centre de loisirs
Tati.

Gratuit - Tout public.

Infos + : 01 39 22 23 60/63



Retrouvez les séjours
vacances et les sorties
familiales en fin de
magazine.

VIE MUNICIPALE

VOS ÉLUS VOUS REÇOIVENT (SUR RENDEZ-VOUS AU 01 39 79 64 05)

→ **Marc Honoré, Maire**
Conseiller délégué de la
Communauté urbaine
GPS&O.

→ **Élodie Sornay,**
1^{ère} adjointe : Jeunesse,
Politique de la ville,
Prévention, Sécurité.
Conseillère départementale.

→ **François Dazelle,**
adjoint : Finances.

→ **Annie Debray-Gyraud,**
adjointe : Solidarité,
Logement, Aîné(e)s.

→ **Jean-Paul Demarez,**
adjoint : Scolaire, Enfance,
petite Enfance.

→ **Suzanne Jaunet,**
adjointe : Urbanisme,
Environnement,
Aménagement urbain, Cadre
de vie. Vice-présidente de
la Communauté urbaine
GPS&O.

→ **Daniel Giraud,**
adjoint : Travaux, Voirie,
DSP (délégation de ser-
vices publics), Transports,
Commission d'appel d'offres.

→ **Véronique Forensi,**
adjointe : Culture,
Jumelages.

→ **Pierre-Henri Bovis,**
adjoint : Sports.

→ **Gharib Naji, adjoint :**
Développement économique,
Emploi.

→ **Jean-François Demarez,**
conseiller municipal,
délégué à l'Administration
générale et au Personnel.

→ **Éric Suret,**
conseiller municipal,
délégué aux Associations
et aux Animations.

ACHÈRES EN MOUVEMENT

L'Association des Maires de France vient de rappeler que de nombreuses collectivités ont renoncé à investir (-30% d'ici à 2017). À Achères, nous considérons qu'une ville qui n'investit pas, est une ville qui meurt. Nous avons ainsi voté un budget d'investissement conséquent mais raisonnable permettant d'offrir davantage d'infrastructures scolaires, sportives, culturelles aux Achérois... sans augmenter la dette.

2016 verra donc la construction de deux restaurants scolaires, un dans l'ancien JAL pour le groupe scolaire Langevin-Wallon et un pour remplacer la vétuste Ruche pour l'école Saint-Exupéry qui fut construite sans cantine.

Très attendu par 700 sportifs et leurs familles, un terrain synthétique permettant à la fois la pratique du football et du rugby par tout temps devrait être disponible à l'automne. Je me félicite que nous ayons pu obtenir 62% de son financement par des subventions, c'est aussi cela une bonne gestion.

Un plan pluriannuel de rénovation des toitures de l'ensemble de nos équipements sportifs et des écoles a également été lancé. Nos enfants doivent pouvoir étudier sereinement et nos sportifs s'entraîner dans des conditions optimales. Les travaux de la Maison des Associations, située rue aux Moutons, viennent de commencer. Elle va répondre aux attentes du riche tissu associatif achérois.

L'émotion était forte le 16 avril dernier lors de l'inauguration officielle du nouvel Espace Sportif en présence du Président du Sénat, Monsieur Gérard Larcher et de la première française championne du monde de judo de surcroît achéroise, Jocelyne Triadou. Cet équipement montre que nous mettons en œuvre notre projet pour lequel les Achéroises et les Achérois nous ont fait confiance.

Cette année, le budget 2016 permettra de commencer à réduire notre endettement, après une stabilisation ces deux dernières années. C'est un changement majeur pour Achères, il serait irresponsable de continuer à augmenter la dette à 20 ans pour faire face aux dépenses du quotidien.

En dépit des décisions inconséquentes de l'État et d'un très lourd passif financier qui nécessite un contrôle accru de toutes les dépenses de fonctionnement et, malheureusement d'une hausse de la fiscalité, notre Ville avance.

Le budget 2016 traduit cette réalité et notre volonté de préparer l'avenir d'Achères et des Achérois.



Marc Honoré,
Maire

| Inauguration de l'espace sportif Jocelyne-Triadou.



FINANCES LOCALES

DES AUDITS ALARMANTS

Lors du vote du budget primitif 2016, le conseil municipal a été contraint de prendre des mesures rigoureuses pour permettre à la Ville de continuer à assurer un service de qualité aux Achérois.

Les raisons de cette situation étaient connues de la Ville dès 2010 : un audit commandé en 2010 au cabinet KPMG alertait la ville sur les conséquences de sa gestion en matière de finances. Un rapport de 2013 établi par le Trésor Public (un service de l'État) aboutissait au même constat.

Un troisième audit actionné fin 2015 par la nouvelle majorité n'a pu que confirmer l'inéluctable : Achères doit aujourd'hui faire d'importants efforts de rigueur pour tenter de solder les erreurs

de gestion du passé.

Contester le résultat de ces audits, c'est remettre en question la qualité du travail fourni par ces cabinets spécialisés. D'ailleurs, il convient de souligner que l'étude de KPMG a été commandée par l'ancienne municipalité en 2010.

Mais aussi pourquoi mettre en cause l'analyse financière réalisée par le centre des finances de Poissy des collectivités locales en 2013 ? La Ville, en toute transparence, doit la vérité aux Achérois.



► FLORILÈGE

Analyse financière prospective, Cabinet KPMG, 15 novembre 2010

- « La dette n'est pas proportionnée aux capacités financières de la ville » •
- « La ville doit adopter un programme d'investissement ambitieux qui nécessite de dégager des marges de manœuvre suffisantes et structurelles pour limiter le recours à l'emprunt compte tenu d'un niveau de réserves nul » •
- « Si rien n'est fait, la ville d'Achères ne dégagera

plus aucune marge de manœuvre sur le cycle de gestion courante. Elle ne parviendra ni à équilibrer la section de fonctionnement ni à rembourser le capital de sa dette avec des recettes propres et définitives » •

■ « En situation d'impasse budgétaire et sans activer de levier, la ville s'expose à une saisine du Préfet et de la Chambre Régionale des Comptes pour non-respect de la règle de l'équilibre réel » •

■ « Les difficultés d'Achères ne résident pas dans le niveau du programme d'investissement mais au niveau du cycle de gestion et du niveau d'endettement » •

■ « La ville a l'impérieuse nécessité de devoir activer rapidement des leviers sous peine de voir sa situation financière se dégrader rapidement et dans des proportions importantes. Elle est en zone de risque » •

■ « C'est donc le cumul des leviers qui doit être envisagé : la maîtrise encore plus forte des dépenses de fonctionnement et un recours au levier fiscal » •

Analyse financière de la ville d'Achères - Budget principal, Centre des Finances de Poissy Collectivités Locales, 2013

■ « L'encours de la dette ne permet plus de recours à l'emprunt » •

■ « L'équilibrage progressif des comptes tient pour beaucoup à la réalisation d'importants produits exceptionnels (fortage), leur raréfaction doit être anticipée » •

■ « Les charges progressent de près de 30% sur les cinq années. Les exercices 2009 et 2012 sont marqués par des hausses plus fortes » •

■ « Le poste le plus important puisqu'il consomme la moitié des recettes de l'année est constitué des charges de personnel. Ce poste est difficilement compressible, son niveau relativement élevé explique un taux de rigidité supérieur à la moyenne » •

Analyse rétrospective 2010-2015, Cabinet Strat'Eval, 16 décembre 2015

■ « Les recettes de fortage figurent en fonctionnement alors que les dépenses (paiement des terrains à la ville de Paris) sont

en investissement. La capacité d'autofinancement a donc été artificiellement gonflée ces dernières années, et la commune a plutôt utilisé cette manne pour dépenser en fonctionnement plutôt que de transférer ces montants en investissement, alors même que ces recettes exceptionnelles sont ponctuelles et disparaîtront après 2017 » •

■ « On voit le poids inquiétant des produits exceptionnels dans le financement de la collectivité (inquiétant car par essence non récurrents alors que les charges sont-elles, récurrentes) » •

■ « La disparition de cette manne des carrières rachetées à la Ville de Paris, associée à la stagnation, voire régression des dotations, vont contraindre Achères à être très rigoureux sur le suivi des charges, notamment les dépenses de personnel » •

■ « La commune présente un endettement très important, plus du double de sa strate en 2014 » •

■ « L'analyse prospective montrera qu'Achères, sauf réduction drastique de ses dépenses courantes et/ou augmentation de ses recettes (et donc de la fiscalité), ne pourra plus équilibrer sa section de fonctionnement sur la période 2018-2020 » •

Analyse prospective 2016-2020, Cabinet Strat'Eval, 20 janvier 2016

■ « La disparition des produits exceptionnels en 2018 engendre un effet ciseau très brutal en 2018 : la commune dépense beaucoup plus que ses recettes » •

■ « Le problème de la collectivité n'est pas sa capacité d'investissement mais le fait que les dépenses de fonctionnement sont très supérieures aux recettes de fonctionnement » •

■ « La rigidité des charges, notamment sur le poste du personnel, est forte : elles ne disparaissent pas lorsque les produits exceptionnels cessent d'être perçus et la commune bascule alors dans le déficit de fonctionnement structurel » •

■ « Les recettes de fonctionnement ne couvrent plus les dépenses, ce qui n'est pas envisageable, il est probable que la collectivité souffrirait alors dès 2019 voire 2018, d'une mise sous tutelle » •

JOURNÉE DU SOUVENIR

« UN COMBAT NÉCESSAIRE »

Dimanche 24 avril, la municipalité, avec le CMJ et les associations concernées, a célébré la journée nationale du Souvenir. Une cérémonie instituée en 1954 qui réserve le dernier dimanche d'avril au souvenir de la déportation et de la libération des camps nazis.

Après les dépôts de gerbes au pied du monument aux morts, Marc Honoré est revenu sur l'horrible découverte des camps de la mort au printemps 1945. Et le maire d'énumérer les différents camps libérés par les armées alliées et russes ainsi que les victimes dont on estime le nombre à 4,5 millions (162 000 Français). À l'occasion de ce 71^e anniversaire, le premier magistrat a rendu hommage aux trois Achérois victimes des camps : Albin Demazes, René Albert et Georges Bourgoïn. Le maire a insisté sur l'importance d'affirmer notre attachement à nos valeurs républicaines. « Restons vigilants devant le retour des vieux démons identitaires mais aussi nationalistes, a-t-il affirmé. Le combat contre l'oubli, l'intolérance et la haine reste des plus nécessaires. » Marc Honoré a conclu par une phrase d'André Malraux : « La liberté appartient à ceux qui l'ont conquise. » Le cortège s'est ensuite rendu place du Marché sur la stèle commémorative symbolisée par un bloc de granit provenant du camp alsacien de Struhof.



TANGENTIELLE OUEST PHASE 2

LE POINT APRÈS LA CONCERTATION À POISSY



Lors de la nouvelle phase de concertation complémentaire qui vient de se dérouler à Poissy, les élus achérois se sont fortement mobilisés. Le tracé urbain proposé permettrait une connexion à la gare RER de Poissy ainsi qu'à la future ligne Eole.

En arrivant à Achères, la TGO reprendrait le tracé validé en 2014. La gare RER Achères-Ville sera le terminus et la correspondance avec le RER A desservira la ZAC de la Petite-Arche contribuant à son attractivité et à son développement. Marc Honoré, maire d'Achères et conseiller communautaire délégué, a rappelé que la construction d'une gare au Chêne-Feuillu n'était plus envisagée. L'interconnexion avec la ligne Eole sera réalisée à Poissy Gare. De plus, la Ligne Nouvelle Paris Normandie (LNPN), qui doit alléger la circulation sur le réseau Saint-Lazare, ne verra pas le jour avant 2030-2035. Enfin, de nombreux habitants du quartier du Chêne-Feuillu se sont manifestés contre l'implantation de cette gare sur leur secteur (parking, circulation, etc).

Une gare au Technoparc nécessiterait de créer un passage sous ou sur voie pour que la ligne TGO passe sur l'emprise du Parc d'activités qui n'est pas adapté pour l'accueillir. En effet, le pont existant qui sera emprunté par la future TGO est bien en amont du Site Technoparc. Les travaux ne devraient pas débuter avant 2020.



ÉQUIPEMENT

INAUGURATION DE L'ESPACE SPORTIF

Samedi 16 avril, en présence de Gérard Larcher, président du Sénat, et de Jocelyne Triadou, Achéroise première femme championne du monde de judo, Marc Honoré, maire d'Achères, entouré de l'équipe municipale, a inauguré l'espace sportif qui porte le nom de la judokate.

La première inauguration du mandat de la nouvelle équipe municipale a créé l'événement : Gérard Larcher, le président du Sénat, a tenu sa promesse en étant aux côtés du maire lors de cette cérémonie officielle. Une inauguration marquée également par la présence de Jocelyne Triadou, la grande championne de judo achéroise multi titrée, qui a coupé le ruban de l'espace sportif qui porte désormais son nom.

« Donner le nom de Jocelyne Triadou à cet espace sportif, et surtout en votre présence est un honneur pour la ville où vous avez grandi », a déclaré Marc Honoré qui a retracé le parcours et le palmarès de la judokate. Jocelyne Triadou, qui a fait ses premiers pas sur les tatamis à 11 ans au Cloca, n'a connu qu'un autre club, le JJJC de Poissy avant de porter le sport féminin au plus haut niveau en devenant la première femme championne du monde de judo. Si le maire a déploré que le judo féminin ne soit devenu sport olympique qu'en 1992, après que la championne ait raccroché son kimono, il a souligné son rôle dans l'essor de son sport au sein des instances nationales. Une carrière exemplaire couronnée récemment, le 18 janvier 2014, par la promotion au grade de 8^e Dan de judo, faisant d'elle la première femme française à accéder à un si haut grade. Marc Honoré a remercié le bailleur Domnis qui a permis l'aménagement d'une ancienne chaufferie en salle omnisports implantée au cœur du quartier des Champs-de-Villars. Le premier magistrat est revenu sur les difficultés de la Ville à poursuivre des projets culturels et sportifs, indispensables dans les quartiers, à l'heure du désengagement de l'État envers les collectivités : réduction "drastique" de

la DGF depuis 2013, sortie de la politique de la Ville en 2015, fin de la réussite éducative en 2017. L'espace sportif Jocelyne-Triadou a coûté 460 000 € (425 000 € de travaux + 35 000 € d'équipements sportifs). Aujourd'hui, elle est partagée par le BO'Boxing, le Cloca Global Defense System et le Cloca VTT et mis à disposition du collège Camille-du-Gast et du lycée Louise-Weiss.

Entourée de ses proches et de ses amis, la judokate a répondu avec gentillesse à toutes les sollicitations d'un public admiratif : un autographe, une bise ou un selfie, tous voulaient approcher la championne. « C'est une cérémonie émouvante pour ma famille et pour moi. Je suis surprise, honorée et ravie », a assuré la championne qui a vécu 26 ans à Achères.



Gérard Larcher, quant à lui, a évoqué les vertus du sport comme lien social. D'accord sur la participation des collectivités à la réduction des déficits publics, il a rejoint le maire dans son incompréhension à voir des communes comme Achères, ayant bénéficié de la politique de cohésion sociale, privées des subventions de la politique de la Ville. Rendant hommage à Jocelyne Triadou, le Président du Sénat a cité Lao Tseu : « Faites en sorte que les vaincus puissent se féliciter de vous avoir eu pour vainqueur. » Et le Président du Sénat d'insister sur les valeurs du sport qui sont de « donner, recevoir et partager », reprenant ainsi les mots d'Aymé Jacquet.

PALMARÈS



- ▶ 1975 - Vice-championne de France à Paris et d'Europe à Munich (cat. -66 kg).
- ▶ 1976 - Championne de France à Paris et 2^e championnat d'Europe de Vienne (-66 kg).
- ▶ 1977 - Championne de France à Evry et d'Europe à Arlon (TC toutes catégories).
- ▶ 1978 - Championne de France à Paris et 2^e championnat d'Europe à Cologne (TC).
- ▶ 1979 - Championne de France à Paris et d'Europe à Kerkrade (-72 kg).
- ▶ 1980 - Championne d'Europe à Udine et du monde à New-York (-72 kg).
- ▶ 1981 - Championne de France à Paris et d'Europe à Madrid (-72 kg).
- ▶ 1982 - Championne de France à Vincennes et d'Europe à Oslo (-72 kg) et 3^e Championnats du monde à Paris (-72 kg et TC).

Ecologia bio
5 rue des Cayennes
Zac les Boutries
78700 CONFLANS STE HONORINE

ecologiabio.fr



Un choix de 12 000 références Bio, fruits et légumes, produits frais, des produits locaux, des promotions et des nouveautés chaque semaine. Des conseils personnalisés en compléments alimentaires, diététiques et cosmétiques.

PROMO 43,50€
36€50
 Goji Bio Uberti
 1 kg



PROMO 1,69€
1€49
 soit le kg 14,90 €
 Chocolat Kaoka
 noir 70%
 100 g



PROMO 5,18€
4€19
 soit le kg 11,97 €
 Pâte à tartiner
 Mamie Bio
 350 g



PROMO 62,30€
32€50
 soit le litre 650,00 €
 Crème Lift Argan
 Divinissime 50 ml
 + Contour Yeux
 et Lèvres 20 ml
OFFERT



PROMO 3,59€
3€19
 soit le kg 21,27 €
 Haché Burger
 végétal
 Tartex 150 g



PROMO 9,65€
8€50
 Vin Plaisir 1l



PROMO 29,50€
26€50
 soit le litre 212,00 €
 Sérum Minceur
 125 ml



PROMO 28,50€
24€90
 soit le litre 249,00 €
 Huile fermenté
 Or Rose 100 ml



9€95
 Huile
 d'Olive
 douce
 1l
PROMO 10,95€



PROMO 3,40€
3€00
 soit le kg 8,11 €
 Mais doux
 Priméal
 370 g



13€90
 Vinalège
 20 ampoules
 + 10 gratuites



PROMO 13,70€
9€65
 soit le kilo 32,17 €
 Petit déj Détox
 Uberti 300 g



3€
 par tranche
 de 30€*
 minimum
 (hors promo)
 soit jusqu'à
 10%

**Remise immédiate
 en caisse**

sur présentation de ce coupon rempli

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

E-mail

*Offre limitée à un coupon par famille. Valable jusqu'au 31/05/2016. Non cumulables avec d'autres offres promotionnelles en cours - Achères Aujourd'hui

PROMO 2,70€
2€30
 soit le kg 7,67 €
 Taboulé
 Priméal
 300 g



1€30
 Rice Drink
 Natural
 The Bridge
 1 litre



PROMO 3,50€
2€65
 soit le kg 8,83 €
 Couscous
 aux fleurs
 Priméal
 300 g



PROMO 2,59€
1€99
 Jus de
 pommes
 Evernat
 1 litre



CLUB FRANQUIN

UN WEEK-END ENCHANTEUR

Les 9 et 10 avril derniers, le Club Franquin a organisé un "week-end famille" inédit. Destination : le Puy du Fou pour une découverte de ce parc d'attraction vendéen aux spectacles mémorables.



Magique, impressionnant, féérique, sensationnel... autant de qualificatifs admiratifs utilisés par les visiteurs pour décrire les différents spectacles proposés durant ces deux jours : des jeux du cirque romains (*Le signe du triomphe*) aux mousquetaires de Richelieu, en passant par les Vikings et les chevaliers du Moyen-Âge (*la légende d'Arthur avec Les chevaliers de la Table ronde* et les cascades équestres du *Secret de la lance*)

et la création originale 2016, *Le dernier panache* (l'histoire du Coufféen François Charrette, de la guerre d'Amérique à la guerre de Vendée), sans oublier l'envol des rapaces du Bal des oiseaux fantômes et la symphonie nocturne sur l'eau des Orgues de feu. Également au programme, la visite du château du Puy du Fou à l'époque de la Renaissance.

Accompagnés par deux animateurs du club, Alexia et Hacène, 16 Achérois ont pris place dans deux minibus pour rejoindre le site vendéen élu meilleur parc du monde ! Digne des productions hollywoodiennes, le Puy du Fou allie l'histoire et le merveilleux. « Ça change des parcs d'attractions classiques, a déclaré un des accompagnateurs. C'est d'un très haut niveau technique et en même temps ludique : on en prend plein les yeux ! » Nul doute que les heureux visiteurs sauront faire partager leur enthousiasme autour d'eux et que ce week-end en appellera d'autres dans l'avenir.

BATEAU VIVRE

BIG UP À DIEZ UP !

Les 16 et 17 avril, les 8 jeunes filles du groupe Diez Up, issu des ateliers danse hip hop du Bateau Vivre, ont remporté la finale du concours chorégraphique "Coup 2 Pression" à Aubry (Nord).

Organisé par l'association #Diez Family#, ce concours a rassemblé des équipes venues de France et de Belgique. Une trentaine de groupes ont concouru dans les différentes catégories : -15 ans, -18 ans, + 18 ans et battle 1 vs 1.



Après leurs deux dernières participations où elles avaient échoué au pied du podium, les jeunes danseuses achéroises avaient décidé « de ne rien lâcher ». La compétition s'est déroulée sous forme d'éliminatoires, 3 chorégraphies de 1 mn 30 à préparer à chaque passage. Diez Up est arrivé 1^{er} dans la catégorie - 15 ans à l'issue d'une finale très serrée. D'autant que le week-end a été intense : master class le samedi, 4 heures de danse non stop, puis le lendemain 5 heures de compétition. « Nous sommes allés dans le Nord avec un esprit commando, explique John Ichoung-Thoé, animateur culturel référent au Bateau Vivre. Ce type de rencontre, qui permet la confrontation avec d'autres groupes, montre qu'il y a beaucoup de partage et de respect parmi tous ces jeunes. »

EN BREF

CCAS

VOYAGE AU PORTUGAL



Photo souvenir à Cabo da Roca, l'extrémité la plus occidentale de l'Europe.

Du 16 au 24 mars dernier, 27 aînés accompagnés d'Annie Debray-Gyrard, adjointe au maire chargée des Aînés, de la Solidarité et du Logement, ont pu apprécier les richesses, tout à la fois, culturelles, architecturales, historiques, folkloriques et... culinaires du Portugal. Le séjour s'est terminé par un passage à Amarante, notre ville jumelle. Les aînés ont reçu un accueil chaleureux de l'équipe municipale et ont visité la Ville. Ils tiennent à remercier vivement Messieurs Pereira et Cruz, du comité de jumelage, qui ont largement contribué à la réussite de ces deux dernières journées. |

JUMELAGE

UN PETIT GOÛT DE PORTUGAL !

L'engouement pour les spécialités portugaises ne se dément pas : du 1^{er} au 9 avril, la 4^e édition de la semaine commerciale portugaise initiée par les deux villes jumelées - Achères et Amarante - le comité de jumelage et le centre Leclerc, a une nouvelle fois fait le bonheur des clients du centre commercial. |



CU GPS&O

1^{ER} BUDGET DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE

Présenté jeudi 14 avril 2016, dans la continuité du Débat d'Orientation Budgétaire qui s'est tenu le 24 mars, le premier budget de la communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise a été voté par 100 voix "pour" et 8 "contre" (20 abstentions). Il a été élaboré conformément aux principes établis dans le Pacte financier, fiscal et de solidarité, adopté par les élus dès 2015 lors des travaux préparatoires à la création de la nouvelle intercommunalité. La neutralisation fiscale et financière en est l'un des piliers fondateurs, avec l'objectif de ne pas augmenter la fiscalité au titre du "bloc communal" (soit la commune et la communauté urbaine).

Le budget 2016 de la communauté urbaine a été élaboré dans des conditions particulières, notamment en raison de l'absence de budget de référence et de la mise en place d'une nouvelle structure budgétaire. Il est ainsi le résultat de l'agrégation des budgets des 6 EPCI fusionnés. En 2017, comme l'a rappelé Philippe Tautou, président de la communauté urbaine, cet exercice répondra à une véritable dynamique intercommunale : «le prochain budget sera la traduction des choix opérés à l'échelle des 73 communes, autour d'un projet de territoire commun».

► Pas d'impact sur la fiscalité des ménages

Avec un montant total de 308 492 384€, les masses globales du budget primitif se déclinent à hauteur de 259 244 772€ en fonctionnement et de 49 247 612€ en investissement. L'encours de la dette s'élève à 45,26 M€.

Lié au vote du budget, le vote des taux a permis de fixer la fiscalité qui sera appliquée aux habitants à travers :

- la taxe d'habitation > 7,62 %,
- les taxes sur le foncier (bâti et non-bâti) > 0 %,
- la taxe d'enlèvement des ordures ménagères > reconduction des taux 2015.

gères > reconduction des taux 2015.

Conformément au principe de la neutralisation fiscale et financière, la création de la communauté urbaine n'entraînera donc pas de prélèvements supplémentaires pour les ménages. De même, les ressources des communes ne seront pas impactées. En effet, l'application de la neutralité entraînant des variations à la hausse ou à la baisse des recettes des communes, la communauté urbaine les compensera strictement.

PORT SEINE-MÉTROPOLE OUEST

LA PAROLE DONNÉE AU TERRITOIRE

La concertation menée par HAROPA - Ports de Paris a connu un nouveau temps fort le 2 avril dernier avec l'atelier de synthèse et d'échanges, organisé en partenariat avec le SMSO, les CAUE 78 et 95. Objectif : établir la synthèse des nombreuses contributions du territoire et faciliter l'émergence des propositions en lien avec le projet de port et son intégration dans le territoire.

► La concertation se poursuit :

- **Jeudi 9 juin, 19h30 - 23h** (salle Boris-Vian à Achères) > atelier n°3 sur les propositions d'aménagements et leurs effets. Thèmes : Outil de développement économique du territoire / Qualité de vie.
- **Mardi 28 juin, 19h30 - 21h30** (salle Julien-Green à Andrésy) > 2^e réunion publique d'information, de synthèse et d'échanges.

Info + www.port-seine-metropole-ouest.fr

DON DE SANG

REMISE DU TROPHÉE "COMMUNE DONNEUR" 2015

Pour la 3^e année consécutive, la ville d'Achères a reçu le Trophée "3 Cœurs". Un prix remis le 14 avril dernier à Jean-Paul Mathieu, président de l'Amicale Achéroise pour le Don du Sang Bénévole, à l'occasion du Salon des Maires de l'Île-de-France (AMIF).

Le label "Commune Donneur" décerné par l'Établissement Français du Sang Île-de-France (EFS), en partenariat avec l'Association des Maires de l'Île de France et le Comité Régional pour le Don de Sang Bénévole Francilien, a pour but de récompenser les actions menées par les collectivités territoriales, en faveur du Don de Sang Bénévole.

Le label se compose de 3 cœurs distincts et complémentaires :

Cœur Collecte (rouge), pour la mise à disposition de l'EFS des locaux adaptés,

Cœur Communication (bleu) pour la diffusion des informations relatives aux lieux, et dates de ces événements, sur les panneaux d'affichage lumineux et dans le journal municipal, le site Internet...

Cœur Relations Institutionnelles (jaune), pour la fourniture de banderoles et la réalisation, depuis de nombreuses années, d'un massif floral

reproduisant le logo "Don de Sang", rue du 8-Mai-1945. À noter qu'Achères est une des deux seules communes des Yvelines avec Rambouillet à recevoir ce Trophée "3 Cœurs" 2015.



Jean-Paul Mathieu, Président de l'Amicale Achéroise pour le Don du Sang Bénévole, entouré (de d. à g.) par André Zann, Président de l'Union Départementale des ADSB, Sébastien Meurant, trésorier adjoint de l'AMIF, Monique Meret, Présidente du Comité Régional DSB Île-de-France, et Rachid Djoudi, Directeur de l'Établissement Français du Sang Île-de-France.

RÉUNIONS PUBLIQUES

LE BUDGET 2016 EXPLIQUÉ AUX ACHÉROIS

Près de trois cent Achérois ont participé aux réunions publiques organisées autour du budget communal 2016



François Dazelle, adjoint au maire chargé des Finances, a expliqué l'état des finances de la Ville. En effet, l'audit commandé fin 2015 auprès d'un cabinet indépendant a confirmé qu'Achères avait «un endettement très important», «ne pouvait plus couvrir ses dépenses courantes» et surtout qu'un «grave problème d'équilibre de fonctionnement était à prévoir lors de l'arrêt des recettes exceptionnelles (les recettes

liées à l'extraction du sable)».

Cette situation était connue de la précédente majorité car un audit de 2010 évoquait la nécessité «d'une augmentation de la fiscalité de 32%».

Le Maire a également précisé qu'une «mise sous tutelle en 2018 était possible». Si une hausse des taux communaux de 15% a été votée, la Ville continue d'appliquer un plan pluriannuel de baisse de ses dépenses de fonctionnement car pour Marc Honoré, «il n'est pas question de faire peser sur les seuls contribuables les efforts à produire».

Les Achérois ont pu poser toutes les questions qu'ils souhaitaient. Monsieur Dazelle a indiqué que des «réunions publiques auront lieu fin 2016-début 2017 pour faire de nouveau le point sur la situation financière de la ville».

Info + Le débat peut se poursuivre sur l'adresse mail : budget2016@mairie-acheres78.fr



FÊTE DE L'AMITIÉ

UN PARFUM D'ÉTÉ

En préambule de l'été, la fête de l'Amitié va installer ses stands dans le parc forestier **dimanche 5 juin**. Fidèles à ce rendez-vous, les Achérois sont invités à venir pique-niquer et passer l'après-midi en famille ou entre amis dans le cadre agréable du parc Millet. Stands associatifs, spectacles, jeux, animations, il y en aura pour tous les goûts et tous les âges ! À partir de 12h, les Tambours du Benfica battront le rappel, suivis du discours du maire et d'un apéritif offert devant la scène. Différentes animations culturelles et sportives s'enchaîneront ensuite sur le podium (Nousrat, Afro Kréol Mou', Cloca, Idées en Stock, Soleil des Îles). Cette année, la tête d'affiche est Fred qui chante Renaud : 1 heure ½ de chansons du «chanteur éternel» ! (à 17h).

Parmi les autres animations : ludo-roulotte, initiation scoutisme (AFPM), ring gonflable (B'O Boxing), parcours PMR (Handi HR), maquillage (Lire sous les cocotiers), tombola (Syndicat d'initiative), escalade/trampoline (Escal'Grimpe), atelier cirque (La Cie des Contraires), et d'autres encore.

EN BREF

FÊTE DE LA PENTECÔTE

DEMANDEZ LE PROGRAMME !



Dimanche 15 mai, de 9h à 21h, le rendez-vous annuel de la fête de la Pentecôte va s'installer en centre-ville avec ses nombreuses animations.

À l'affiche de cette édition 2016, le vide-grenier, la présentation de la Rosière 2016, un défilé de voitures anciennes, une fête foraine, des mariachis mexicains en déambulation, la ludo-roulotte, des stands culinaires et pour finir, sur le podium de la place du Marché, des groupes locaux (Sax, CRC, Bateau Vivre) et le «tribute band» So Lonely, un trio de musiciens qui rend hommage au célèbre groupe Police. Une journée bien remplie qui devrait contenter petits et grands. ■

Info + www.mairie-acheres78.fr

VRAI OU FAUX

VOS ÉLUS VOUS RÉPONDENT

► Les pêcheurs vont devoir quitter l'étang des Fonceaux

VRAI

Toutefois, ce départ ne se fait pas dans la précipitation et sans alternative. En effet, d'après les informations reçues par la Ville, le remblaiement complet de l'étang par la société GSM ne devrait pas intervenir avant 18 mois. Cela respecte les arrêtés d'exploitation du sous sol n°99/109 DD du 18 août 2009 et n°20123340012 du 29 novembre 2012. D'autres plans d'eau, comme celui des Bauches, derrière le centre commercial du Grand-Cèdre, sont disponibles pour les pêcheurs.



Lucie Houssais

► La Ville n'a pas pu remettre de récompenses après la Foulée scolaire

VRAI

C'est à la demande de l'Éducation nationale que la Ville, contrairement à l'année dernière, n'a pas pu remettre de récompenses aux enfants ayant participé à la Foulée

scolaire. Cette dernière, selon l'Éducation nationale, a pour but « de favoriser la participation et l'égalité pour tous » plutôt que l'esprit de compétition entre les enfants.



Jacques Tanguy

► La Ville autorise le démarchage commercial d'entreprise en son nom

FAUX

Sauf exception très rare et pas sans une communication auprès de la population en amont, aucune entreprise ne peut venir vous vendre un service ou une prestation au nom de la Ville. En cas de doute, n'hésitez pas à



vous renseigner auprès des services communaux et surtout ne laissez pas rentrer la personne chez vous !

Nicole Martin



L'eau

en toute

confiance



28, quai de l'Oise - BP 6 - 78570 ANDRESY
Tél. : 01 39 70 20 00
 Fax : 01 39 75 15 31 - E-mail : sefo@spie-sefo.fr
www.sefo-eau.com
 Horaires d'ouverture 8 h - 12 h | 13 h 30 - 16 h

- Production et Distribution d'Eau Potable
- Travaux d'Adduction en Eau Potable
- Branchement Eau et Assainissement
- Affermage de Réseau d'Assainissement
- Prestations de Service, Contrôles de Conformité
- Électricité Industrielle, Automatismes et Télégestion

• INTERVENTION 24/24H
 pour fuite sur réseau | **30 agents à votre service**

PAUL-LANGEVIN

LES ÉCOLIERS JARDINIERS RÉCOMPENSÉS

Belle récompense que celle obtenue par les 12 élèves de l'Ulis-école Paul-Langevin (ex Clis) qui se sont vus attribuer le prix d'honneur au Concours national des Écoles fleuries. La récompense d'un travail mené sur deux ans par la classe de Nathalie Madry-Caignard.

Organisée par l'OCCE et les DDEN, l'opération nationale Écoles fleuries est un projet d'apprentissage par le jardinage et d'éducation au développement durable. L'idée de participer à ce concours a été lancée par Nathalie Madry-Caignard, enseignante spécialisée, avec l'aide d'Elisabeth Fauvel, l'assistante de vie scolaire. Accompagnée de l'Inspectrice d'Académie, la classe a reçu le prix d'honneur (2^e prix national catégorie établissements spécialisés relevant de l'ASH) le 23 mars dernier lors d'une cérémonie organisée au lycée Louis-le-Grand à Paris.

« Ces activités de jardinage favorisent le développement du "vivre ensemble", la sensibilisation au développement durable, la structuration du temps et de l'espace, l'approche des arts visuels (réalisation d'un journal, de panneaux sur "Les jardins à travers le temps") », souligne l'enseignante. Fabriqué par les enfants, Picollo, le gardien du jardin, veille sur leurs plantations et sur l'hôtel à insectes. La commune a soutenu le projet activement : tontes, plants à repiquer, compost et présence d'un agent des espaces verts comme conseiller. Les familles sont également intervenues en arrosant le jardin pendant

les vacances. Toutes les classes de l'établissement ont pris part aux récoltes de fruits qui ont servi à confectionner des confitures. Cette activité a permis de faire progresser les apprentissages scolaires (expression orale, écrite, maths, sciences et technologies, arts visuels). Nathalie Madry-Caignard entend poursuivre cette action : « Le jardin dans l'école est une fierté pour les élèves de la Clis et les valorise. Le bénéfice du jardin dépasse le cadre de l'école avec l'investissement de certains parents. »



Une partie des lauréats entourant Picollo, le gardien du jardin, avec Nathalie Madry-Caignard, l'enseignante, et Elisabeth Fauvel, l'AVS.

ÉCOLE HENRI-WALLON

DES ÉCOLIERS FORTISSIMO

L'artiste aux multiples facettes Sophie Forte, à l'affiche de la 4^e édition du festival Les Pépites Sonores, organisée par le Sax, est également intervenue dans plusieurs classes élémentaires pour animer des ateliers d'écriture de chansons. Objectif : faire passer les écoliers sur scène à l'occasion de son spectacle musical Je déménage.



Sophie Forte en pleine répétition avec des écoliers de CM1 d'Henri-Wallon.

Jeu 7 avril, les écoliers achérois étaient impatients de rencontrer Sophie Forte. Humoriste, comédienne, scénariste et chanteuse, l'artiste a l'habitude d'aller vers les enfants dans le cadre d'ateliers d'écriture de chansons : « J'ai une passion pour la poésie et j'ai envie de la faire partager aux écoliers. » Une sensibilisation toute naturelle pour elle qui n'arrête pas d'écrire pièces,

chansons, courts métrages, nouvelles. « J'ai fait 15 ans de radio et de télé, j'ai appris la concision, explique-t-elle. Être entourée d'enfants, c'est extraordinaire. Créer un spectacle pour eux, épanouissant. Je me mets à leur niveau, j'ai leur âge ! » Après des débuts en one woman show, elle a fait 7 ans de jazz et, depuis 11 ans, écrit des chansons pour les enfants (5 albums et 3 livres disques réalisés). Je déménage est son 4^e spectacle musical jeune public qu'elle interprète en parallèle avec ses pièces et son duo (avec le guitariste Thibaud Defever, elle a créé le groupe "Presque nous"). Quatre de ses spectacles sont à l'affiche actuellement. Elle n'oublie pas le festival d'Avignon qu'elle fréquente régulièrement pour y présenter ses créations. Joué depuis octobre 2015, Je déménage aborde la vie quotidienne des enfants. « Il faut être simple et efficace, se mettre à leur portée. » Sophie Forte est intervenue dans les écoles Frédéric Joliot-Curie (classe de CE2 de Virginie Grall), Paul-Langevin (classe de CE2 de Mme Marchetti Robles), et Henri-Wallon (classe de CM1 d'Aurore Mallet). « Le métier de "maîtresse" n'est pas assez reconnu », souligne-t-elle. Ces ateliers ont donné lieu à une restitution avec les élèves le jour du concert le 8 avril à 14 h 15, sur le temps scolaire, et à 20 h 30.

FOYER LOGEMENT POMPIDOU

UN RESTAURANT POUR TOUS LES ÂÎNÉS

Le foyer-logement Georges Pompidou, géré par le centre communal d'action sociale, est une structure d'hébergement pour les aînés. Son restaurant, quant à lui est ouvert à tous les retraités de la ville, qu'ils habitent en ville ou au foyer-logement, et également au personnel communal.

Rénovées en 2011, les cuisines du foyer logement, ont produit 22 415 repas en 2015. Les menus sont élaborés par le chef cuisinier et validés par une diététicienne. Le foyer-logement passe commande auprès de plusieurs fournisseurs, viande fraîche, fruits et légumes, crèmerie, épicerie... le pain est fourni par une boulangerie achéroise.



■ Une brigade de cuisine dirigée par le chef Marc Bouvier (2^e à gauche).

Le menu, à choix multiples, se compose d'une entrée, d'un plat de résistance, d'un accompagnement, d'un laitage et d'un dessert. Les menus sont consultables sur le site de la ville et affichés au foyer. Tous les repas sont fabriqués le jour même par l'équipe de cuisine dirigée par Marc, le chef cuisinier, Daniel, son second, et Véronique, l'agent polyvalent.



Au restaurant, les repas sont servis à l'assiette. Vous pouvez venir vous restaurer, après réservation, tous les jours si vous le souhaitez ou occasionnellement ! Un minibus est à votre disposition pour vous emmener au restaurant et vous raccompagner à votre domicile en cas de difficultés de déplacement. C'est l'occasion de manger entre amis

ou de faire de nouvelles rencontres.

Une commission des menus veille à la qualité des repas servis et recueille des propositions de menus.

Les cuisines fabriquent également les repas portés au domicile en liaison chaude. Un service de repas en liaison froide est aussi proposé. La livraison de repas à domicile s'adresse aux personnes

"dans l'incapacité temporaire ou permanente" de se faire un repas. Un certificat médical est obligatoire pour bénéficier de ce service.

■ Liaison chaude, liaison froide ? Quelles différences ?

Le service de repas livrés à domicile contribue au maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie.

La liaison chaude : les repas chauds sont apportés au domicile du bénéficiaire par un agent municipal et sont prêts à être consommés. Les menus sont identiques à ceux proposés en salle à manger. Les repas sont livrés entre 11 h 45 et 12 h 30, du lundi au vendredi, hors jours fériés. Un complément avec le service en liaison froide permet de disposer de repas 7 jours sur 7. Une déclaration du service de repas portés à domicile (en liaison chaude) auprès des services vétérinaires est obligatoire. L'autorisation est limitée à 30 places. Le tarif du repas est conditionné aux ressources du bénéficiaire. Le prix va de 7,26 € à 11,32 €.

Afin de pouvoir répondre à la demande des Achérois, la municipalité a, depuis 2011, étendu le service de livraison de repas avec le service de repas en liaison froide pour 15 places, qui viennent s'ajouter aux bénéficiaires du service en liaison chaude et ainsi assurer le service auprès de 45 aînés de la ville.



La liaison froide : les repas, validés par une diététicienne, sont fabriqués par un prestataire extérieur. La livraison à domicile en véhicule réfrigéré est assurée par un agent municipal entre 10 h et 11 h 15. Le conditionnement permet

de les réchauffer directement au micro ondes. Les repas peuvent être fournis pour une consommation 7 j/7. Le prix du repas est fixe : 7,26 €.

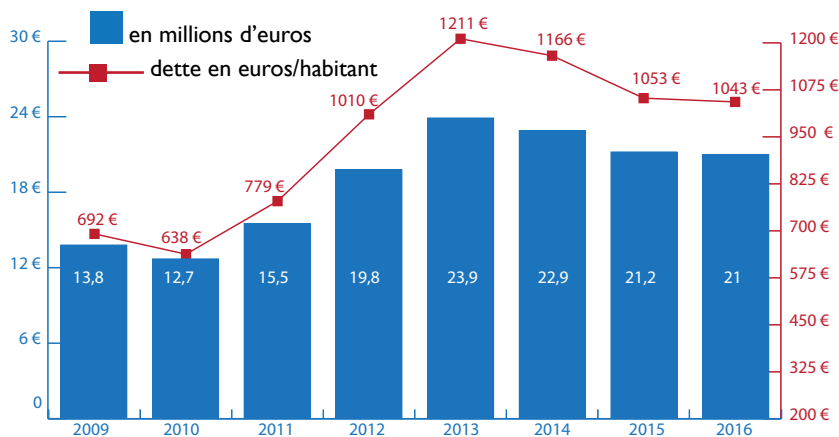
En 2015, le foyer logement a fourni 6 632 repas en liaison chaude et 4 700 en liaison froide.

Le service de repas livrés en liaison chaude et en liaison froide permet, au titre des services à la personne, de bénéficier d'avantages fiscaux.

Info + Foyer-logement G.-Pompidou - 2 rue Jean-Jaurès, 01 39 11 35 50, mail : foyer-pompidou@mairie-acheres78fr, CCAS - 01 39 79 64 26, service maintien à domicile, www.mairie-acheres78.fr (rubrique Action sociale et citoyenneté / Résidence pour personnes âgées)



EVOLUTION DE LA DETTE



Depuis avril 2014, la construction du budget communal nécessite un long travail pour parvenir à l'équilibre. En effet, l'environnement financier dans lequel il est construit est extrêmement tendu. À la baisse régulière, massive et sans équivalent dans l'histoire, des dotations de l'État, s'ajoutent le poids de la dette et une hausse des dépenses de fonctionnement de 20% entre 2010 et 2014.

La perte cumulée de la DGF atteint 5 millions d'euros depuis 2013. Elle représente tout de même 60% de fiscalité. À cela s'ajoutent le coût des NAPS, + 450 000 euros, la sortie de la politique de la Ville (-500 000 euros) ou encore la fin programmée de la réussite éducative (-150 000 euros).

Le doublement de la dette entre 2010 et 2014 réduit sensiblement les capacités d'emprunt de la Ville. La dette a servi en grande partie à financer l'acquisition des terrains à la Ville de Paris alors que c'est l'argent issu de l'exploitation du sable qui devait permettre cet achat. Malheureusement, les recettes de forage ont été utilisées pour augmenter fortement les dépenses de fonctionnement (voir le graphe p.18).

Toutefois, le budget 2016 propose des investissements qui préparent l'avenir d'Achères comme vous le présente ce dossier. Il soutient également le monde associatif achérois. Enfin et suivant les recommandations des audits (voir "Zoom" p.4/5), un plan de réduction de 500 000 euros par an pendant 2-3 ans des dépenses de fonctionnement est mis en place. En effet, la hausse des taux communaux, qui va s'appliquer dès cette année, ne doit pas être le seul levier que nous actionnons afin de rétablir les comptes.

LE BUDGET EN CHIFFRES

- ▶ 61,5 millions d'€
- ▶ 22,4 millions d'€ › Investissement
- ▶ 39,1 millions d'€ › Fonctionnement

MOT DE L'ÉLU

FRANÇOIS DAZELLE, ADJOINT AU MAIRE CHARGÉ DES FINANCES



► Pourquoi ne pas continuer à emprunter pour financer le fonctionnement de la Ville ?

La dette d'Achères étant passée de 12 à 24 millions d'euros entre 2010 et 2014, les banques examinent attentivement nos demandes de prêt. S'endetter pour investir n'est pas un problème à condition d'être en capacité de rembourser la dette mais s'endetter pour faire fonctionner la Ville au quotidien c'est reporter sur les générations futures le remboursement de la dette. Nous ne le voulons pas. Les audits l'ont démontré de manière claire et nette : si nous n'agissons pas dès aujourd'hui c'est à coup sûr une mise sous tutelle d'Achères dans moins de deux ans !!!

Plus la Ville s'endette plus le remboursement des intérêts des emprunts pèse sur notre budget. Nous avons donc décidé depuis 2014 de ne pas emprunter plus que ce que nous remboursons chaque année. En 2016, nous allons même réduire notre endettement !

► Ferez-vous des économies ?

La hausse des impôts ne suffit pas elle seule pour rétablir l'équilibre. J'ajouterai qu'elle ne doit pas être le seul levier à actionner, les Achérois ne le comprendraient pas.

Nous avons donc lancé un plan de diminution des dépenses de fonctionnement d'environ 500 000 € par an sur les trois

prochaines années. Ainsi, nous continuons à réduire le train de vie de la Mairie en diminuant les dépenses liées aux fêtes et cérémonies, en supprimant les vœux aux personnalités, en renégociant tous les contrats de prestations, en gérant mieux nos commandes de matériel, en réduisant la flotte automobile (15 véhicules déjà vendus depuis 2014 sur près de 80)...

Nous allons également poursuivre notre action sur l'optimisation et la mutualisation des services municipaux afin de diminuer les dépenses de fonctionnement de manière raisonnable et réaliste.

► Allez-vous toujours investir en 2016 ?

Oui car une ville qui n'investit pas perd de son attractivité. Nous avons toujours insisté sur ce point dès notre arrivée en 2014. De plus, investir permet de moderniser nos équipements et ainsi réduire les coûts de fonctionnement souvent très onéreux et répétitifs. Par exemple, un plan de rénovation des toitures des bâtiments communaux, notamment sportifs et scolaires débutera dès 2016.

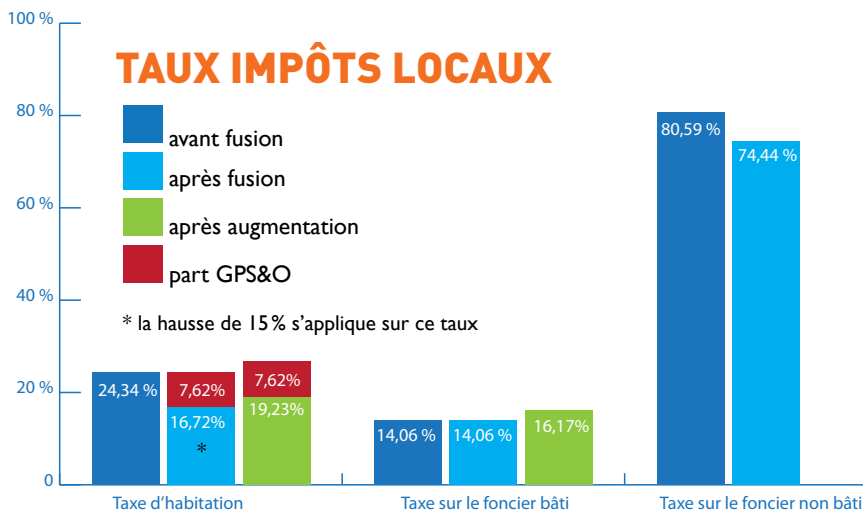
Le budget 2016 traduit également la mise en place de notre projet politique : construction de deux restaurants scolaires, terrain synthétique, création d'une Maison des Associations, rassemblement d'un maximum de services municipaux sur le même site (évitant les frais de fonctionnement liés à la multiplicité de sites distants), rapprochement police nationale/ police municipale sur un site unique, etc.

PRINCIPALES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Malgré le contexte budgétaire difficile, la Ville maintient son soutien aux associations.

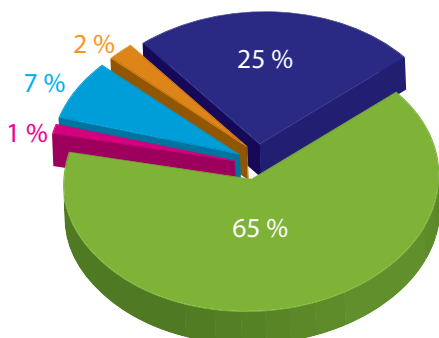
- LGA : 34 000 €
- CSA : 40 000 €
- Pandora : 60 000 €
- Centre culturel (CCA) : 60 000 €
- CLOCA : 135 000 €
- COS : 141 000 €
- › Total : 470 000 € sur un montant global de 506 900 € (hors Sax et CCAS). ■

TAUX IMPÔTS LOCAUX



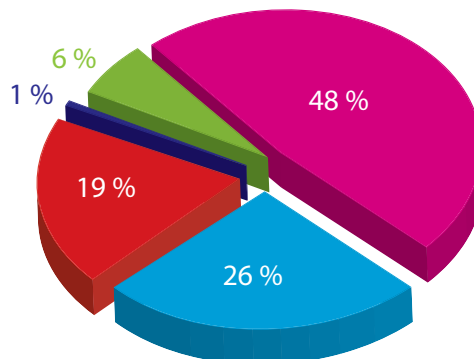
LES GRANDES MASSES DU BUDGET 2016

DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT 29 440 559 €



- Charges à caractère général
- Charges de personnel et frais assimilés
- Autres charges de gestion courante
- Charges financières
- Divers

RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT 35 488 159 €



- Produits des services et du domaine
- Impôts et taxes
- Dotations, subventions et participations versées à la ville
- Produits exceptionnels (recettes de forage)
- Divers

► BUDGET D'UNE VILLE

Les recettes de fonctionnement : sommes payées par la population (restauration scolaire, centres de loisirs...), impôts locaux, dotations et subventions diverses versées à la ville.

Les dépenses de fonctionnement : salaires des agents, entretien des bâtiments communaux, achats de matières premières et de fournitures, prestations de services effectuées, subventions versées aux associations et intérêts des emprunts.

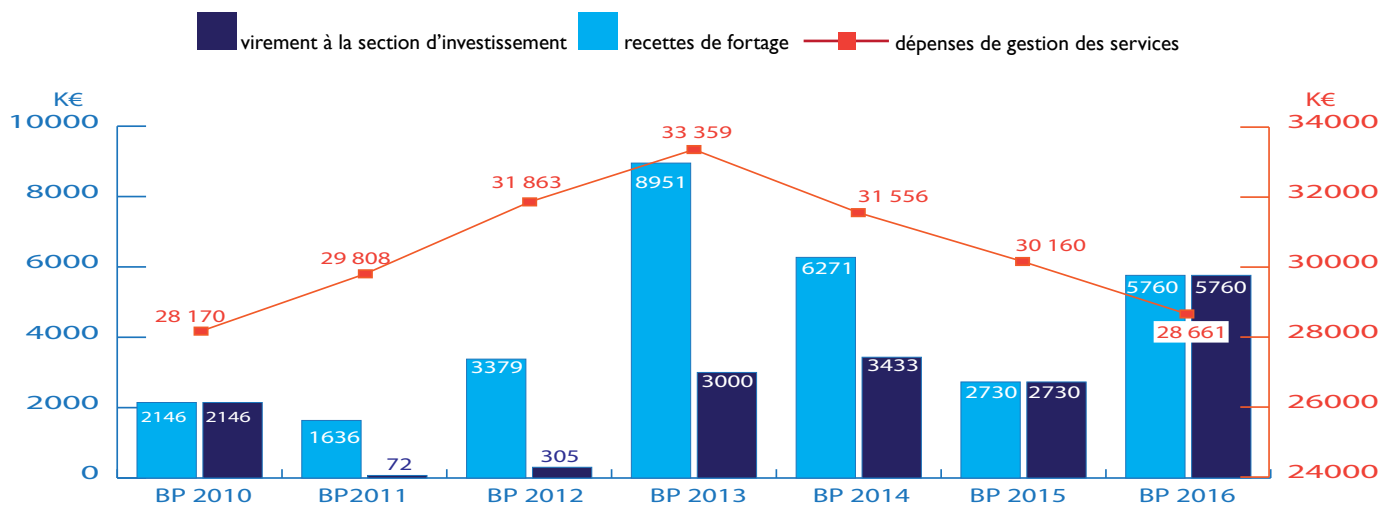
L'investissement est lié aux projets de la ville à moyen ou long terme.

Le budget d'investissement d'une ville regroupe :

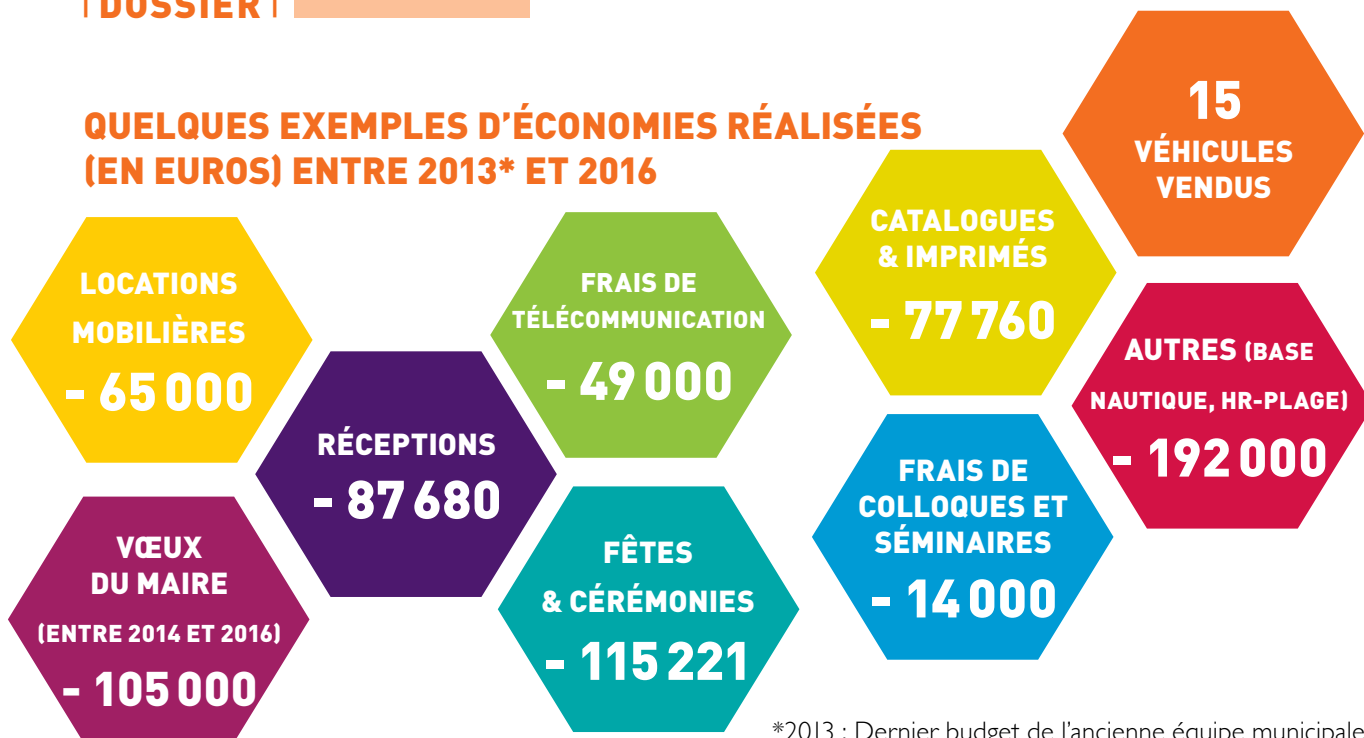
En dépenses : acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux.

En recettes : subventions perçues en lien avec les projets retenus (par exemple : des subventions relatives à la construction du terrain synthétique, de restaurants scolaires...).

ÉVOLUTION DES RECETTES DE FORTAGE (EN K€)



QUELQUES EXEMPLES D'ÉCONOMIES RÉALISÉES (EN EUROS) ENTRE 2013* ET 2016



*2013 : Dernier budget de l'ancienne équipe municipale

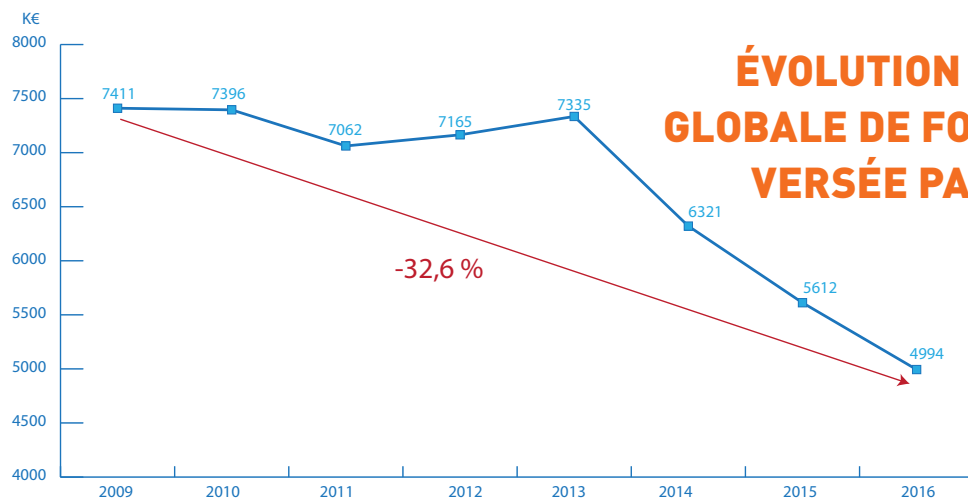
INVESTISSEMENTS 2016

Dépenses prévisionnelles des opérations phares pour 2016 (ces opérations bénéficient de subventions) :

- Aménagements des espaces extérieurs (voie verte) > 850 269 M€
- Esplanade multifonctionnelle > 202 200 €
- Création d'un Espace public de proximité et d'un restaurant scolaire > 1,15 M€
- Aménagement Maison des associations > 484 420 €

- Restaurant Saint-Exupéry > 612 390 €
- Terrain synthétique > 860 000 € (dont 62% en subventions)
- Enfouissement des réseaux rue René-Albert > 293 907 €
- Schéma des pistes cyclables > 28 516 €

Les opérations courantes de travaux sur les bâtiments publics, la mise aux normes en terme de sécurité, la voirie, l'éclairage public sont pris en compte dans le budget 2016 pour 2,6 M€.



ÉVOLUTION DE LA DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT VERSÉE PAR L'ÉTAT (EN K€)

EMPLOI

ADECCO ET SPRING RECRUTENT POUR RENAULT

Renault avait annoncé en février 2016 vouloir recruter 1000 nouveaux collaborateurs en CDI et 1000 nouveaux contrats d'apprentissage. La recherche de ces futurs employés est toujours en cours. Adecco et Spring déploient sur le bassin le processus de recrutement selon le cahier des charges fourni par le groupe Renault.



■ (de g. à d.) Carlos Lopes, responsable de l'Espace Emploi, Eléna Takouchian, chargée d'affaires Adecco, Garib Naji, adjoint au maire chargé du Développement économique et de l'Emploi, et David Mineau, consultant chez Spring.

L'embauche est ouverte pour 150 nouveaux collaborateurs pour le site de Flins-sur-Seine et 20 pour Cergy. Les postes les plus nombreux à pourvoir pour Flins :

- **Agent de fabrication** > CAP/BEP en métallurgie et de l'automobile (de la carrosserie ou de la mécanique),

- **Agent de Production Peintre** > CAP peinture en carrosserie ou BEP finition,

- **Soudeur** > CAP soudeur avec expérience soudure SEFG, MIG, TIG,

- **Retoucheur Tôlier** > CAP réparation en carrosserie.

Mais aussi : Outilleur Emboutissage, Conducteur d'Installation, Technicien de Fabrication, Technicien de Maintenance, Technicien de Gestion de Production, Professionnel de Maintenance, Géomètre (contrôleur dimensionnel), Chef d'Unité Élémentaire de Travail,...

Et pour Cergy :

- **Préparateur de commandes CACES I-3-5** > CAP/BEP.

Pour tous les postes, un diplôme délivré par l'Éducation nationale est obligatoire : du CAP/BEP minimum à BAC+2. Ensuite, commence le

processus de recrutement avec plusieurs étapes qui permettront, si elles sont toutes positives, d'accéder à un CDI.

► **Les étapes du parcours avant de décrocher le précieux contrat (environ 6 semaines) :**

- Sélection sur CV en fonction du diplôme et de l'expérience,
- Entretien téléphonique,
- Tests d'aptitudes intellectuelles (de logique) éliminatoires,
- Tests de français et de maths (pour les infras bac+),
- Puis une série d'entretiens avec les chargés d'affaires d'Adecco et de Spring et les opérationnels de Renault.

Concernant Achères, une nouvelle collaboration s'organise entre Adecco et Spring et l'Espace Emploi. Le descriptif des postes est consultable sur place et les conseillers pourront informer les intéressé(e)s.

Une information collective aura lieu à l'Espace Emploi le lundi 30 mai, de 9 h 30 à 11 h. Eléna Takouchian, chargée d'affaires d'Adecco, y présentera les profils recherchés et le processus de recrutement en détail. Sur inscription auprès de l'Espace Emploi.

Info + 01 39 22 66 90,

espace-emploi@mairie-acheres78.f

ACTION OBJECTIF DÉCOUVERTE

Une 6^{ème} session d'Objectif Découverte OD6 aura lieu à Achères du **2 juin au 4 juillet**. Une action inscrite au Contrat Social de Territoire, signé entre la ville et le CD78 et destinée à des personnes de + de 26 ans en recherche d'emploi, motivées pour suivre un parcours d'accompagnement renforcé favorisant un retour à l'emploi. Le contenu de cette formation non rémunérée, s'articule autour de remises à niveau en français et calcul, d'ateliers de techniques de recherche d'emploi, de la découverte des secteurs d'activité (hôtellerie-restauration, BTP, sanitaire et social, animation, prévention et sécurité) et des métiers avec visite de structures, d'entreprises, rencontre de professionnels et/ou mise en situation au sein de plateaux techniques dédiés, ainsi qu'une immersion au sein d'une entreprise ou d'un service lors d'un stage de 5 jours. La formation théorique se fera cette fois-ci à l'Entreprise d'Entraînement Pédagogique (EEP) "Florilège" outil de formation du GRETA qui a ouvert ses portes à Achères en début d'année. ■

Info + 01 39 22 66 90

EMPLOI / FORMATION

L'ENTRETIEN, ÇA SE PRÉPARE !

Vous êtes en recherche d'emploi, vous préparez un oral d'examen et/ou de concours, vous souhaitez réussir votre entretien ? L'Espace Emploi, en partenariat avec le Conseil départemental et la Mission locale, organisent une session de 2 jours, les **23 et 24 juin**, sur la préparation de l'entretien d'embauche. Face aux situations concrètes auxquelles est confronté un candidat lors de sa recherche d'emploi et/ou de formation, un intervenant qualifié vous proposera des conseils, des mises en situation et des simulations d'entretien. ■ **Info + 01 39 22 66 90**

EN BREF

CENTRE CULTUREL À VOS AGENDAS !

• Le Centre Culturel d'Achères ouvre ses portes le 11 juin de 10h à 17h30 : voir détails en page 22.

• **Dimanche 19 juin à 17h, au Sax** > Théâtre/Danse
Retrouvez sur la scène du Sax 15 élèves de 5^e du Collège Camille-du-Gast qui ont travaillé sur la réécriture du Petit Prince, ainsi que quelques élèves en danse du CCA.

Info + Réservations et billetterie : 01 39 11 65 77, ccca@orange.fr

► **Ateliers ponctuels**
• **Mercredis 25 mai et 22 juin, de 14h à 16h** > Théâtre Enfants - Atelier d'improvisations
À partir de 7 ans.
Tarif : 30 € l'atelier. Ouvert à tous. Pour les non adhérents au CCA, 3€ d'assurance seront à rajouter au prix de l'atelier. Celle-ci est valable pour toute la saison 2015/2016.

• **Lundi 20 juin 2016, à 20h45, salle Boris-Vian** > Clôture de l'atelier théâtre d'improvisation. ■

Info + 01 39 11 65 77 ou ccca@orange.fr

**ANIMATIONS D'ÉTÉ :
PROGRAMME COMPLET
DANS LE PROCHAIN
NUMÉRO.**

PANDORA

SÉANCES À VENIR

Des tarifs parmi les moins chers de la région : 6,5€ en plein tarif, 4,8€ pour les abonnés, 4€ pour les moins de 14 ans. Les lundis, mardis, jeudis et vendredis, les séances de 18h sont au tarif unique de 4,5€. Chaque semaine, jusqu'à 8 films différents sont programmés.

► Le festival de Cannes s'invite à Achères

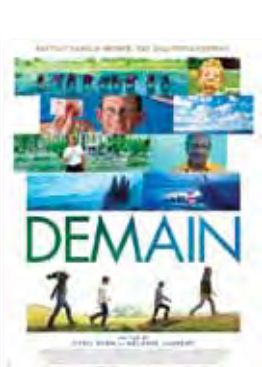
- *Café society* de Woody Allen, *Ma loute* de Bruno Dumont > à partir du 11 mai
- *Julieta* de Pedro Almodovar > à partir du 18 mai

• *Elle* de Paul Verhoeven > à partir du 8 juin

Et toujours : *Demain - Merci patron !*

► **Changement de tarifs à partir du 1^{er} juin :** Prix des places : 7€ / Abonnement : 10 places 50€ / Tarif : -18 ans 3€ / Tarif demandeurs d'emploi : 4,50€ / Tarif groupe : 3€ (à partir de 20 personnes sur réservation) / Jeudi : tarif unique à 4,50€.

**Info + www.cinema-pandora.com,
01 39 22 01 23**



PEINTURE

DES GOÛTS ET DES COULEURS... POUR TOUS

Josy.s Zermano, artiste-peintre, anime au sein de son Atelier Les Couleurs du Temps, des cours réguliers et des activités ponctuelles. 59 élèves, enfants et adultes, l'ont fréquenté en 2015-2016.

Plusieurs activités ont ponctué la saison écoulée parmi lesquelles des stages pour adultes durant les vacances scolaires : stages de nu "modèle vivant", de modelage avec Renate Marque et d'aquarelle, la Fête de Noël, salle Bussières, avec une présentation des travaux de l'ensemble des élèves aux familles autour d'un pot de l'amitié, une visite de l'exposition Villa Flora au musée Marmottan Monet.

- Show des élèves avec les familles > **samedi 11 juin**, salle Bussières exposition annuelle ouverte au public de 14h30 à 19h,
- Sortie ludique pour les enfants autour de l'art et de l'histoire à la Collégiale de Poissy qui fête

ses 1 000 ans, animée par une conférencière, puis croquis devant la collégiale et goûter au Parc Meissonnier.

Info + Les pré-inscriptions pour 2016-2017 seront ouvertes début juin. Horaires et modalités sur le site www.atelierlescouloursdutemps.com

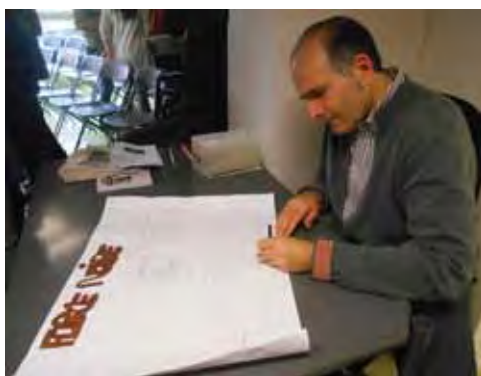


■ Les élèves de l'atelier Couleurs du Temps entourant leur professeur Josy.s Zermano.

BIBLIOTHÈQUE

GUILLAUME PRÉVOST, L'ART DE RACONTER L'HISTOIRE

Jeudi 7 avril 2016, Guillaume Prévost, écrivain et professeur agrégé d'histoire dans un lycée de la région parisienne, a rencontré les élèves de 4^{ème} du collège Camille-du-Gast et une classe de 5^{ème} du collège Jean-Lurçat avec leurs professeurs. Son livre *Force Noire* concourt pour le Prix des Incorruptibles 2016, et a fait l'objet d'une étude en classe.



L'année 2014 a été marquée par les célébrations du centenaire de la guerre 14-18 et la littérature jeunesse n'a pas échappé à cet engouement. Dans son livre dont le titre est à la fois le nom du talisman porté par Bakary Sakaro, le personnage central du roman, et celui de son unité dans les bataillons africains, la fiction et les faits historiques sont entremêlés.

Pour décrire les batailles, Guillaume Prévost s'est inspiré de la réalité en consultant les journaux de marche et des opérations 14-18 mais aussi de son histoire familiale. Quand il avait 10 ans, son grand-père lui a raconté son vécu pendant la Grande Guerre et l'a enregistré sur cassette. L'écriture distille l'émotion, celle d'un amour passionné mais impossible pour Jeanne, d'un destin exceptionnel où le bien a surpassé le mal dans les épreuves.

À travers l'histoire de Bakary, un tirailleur africain amoureux de Jeanne, le romancier a fait découvrir aux collégiens plusieurs aspects de la Grande Guerre : le racisme dans les troupes françaises, certaines batailles (Verdun, le Chemin des Dames...) mais aussi les mœurs de la France du XX^e siècle en mêlant des éléments de la culture africaine à des événements de l'Histoire française.

EN BREF

BIBLIOTHÈQUE
EXPOSITION

Vous avez jusqu'au 14 mai pour découvrir l'exposition *Regards sur l'art : confrontation acte 3*. Cette 3^e édition accueille

des œuvres de quatre jeunes femmes d'horizons différents : Juliette Chenais de Busscher, photographe, Lika Kato et Kim Quach, plasticiennes, Brigitte Lurton, dessinatrice.

• Horaires d'ouverture

Mardi : 14h-19h30

Mercredi/Samedi :

10h-18h Vendredi :

10h-12h30/14h-18h. |

Info + 01 39 11 22 95

BIBLIOTHÈQUE

GRÉGORY ELBAZ, ILLUSTRATEUR ÉCLECTIQUE

Dans le cadre du prix des Incorruptibles, l'illustrateur Grégory Elbaz a rencontré des classes de CE2/CM1, le jeudi 17 et le vendredi 18 mars 2016, pour évoquer son livre *Une grand-mère au grand cœur*, concourant pour le prix.



Dans un premier temps, Grégory Elbaz a parlé de son travail et a montré ses originaux aux élèves. Un second temps

a été dédié aux questions des enfants et le troisième temps consacré au dessin puisque Grégory Elbaz a croqué son personnage de Jonas au fusain et l'a offert à chacune des classes reçues (dessin dédié), invitant les élèves à faire de même.

Grégory Elbaz a évoqué ses sources d'inspiration, Max et les Maxi monstres de Maurice Sendak, la ville de New-York, qu'il n'a jamais visitée mais sur laquelle il s'est énormément documenté pour alimenter son imaginaire, et ses dessins. De beaux moments d'échanges et de partage.



EN BREF

CENTRE CULTUREL PORTES OUVERTES

Le Centre Culturel d'Achères ouvre ses portes le **samedi 11 juin** de 10h à 17h30. Pour la première fois, le CCA vous offre la possibilité de pratiquer certaines de ses activités.

► Cours découverte

- 10h - 11h30 > Hatha-yoga
- 16h > Théâtre enfants
- 13h30 - 16h30 > Danses (modern' jazz 7-10 ans, éveil-initiation 5-6 ans, modern' jazz 10-14 ans).

► Mini ateliers

- 14h - 16h30 > Ateliers créatifs (origami, points comptés, laine)
- 14h - 16h30 > Echecs

► Studio photo

- 10h30 à 12h et de 14h à 16h30 > repartez avec votre portrait tiré au format A4.

► Expositions, 10h - 17h

- Arts créatifs > encadrement, scrapbooking, loisirs créatifs enfants, points comptés, machine à coudre, tricot-crochet.
- Arts plastiques > exposition "L'émouvant mouvement"
- Club photo

► Représentations

- Danses > 11h, 14h30, 16h
- Théâtre enfants
- 10h30 > groupe de 8-10 ans
- 11h30 > groupe de 6-8 ans
- 14h > groupe des 8-10 ans
- 15h > groupe intermédiaire
- 16h30 > groupe avancé. ■

Info + 01 39 11 65 77,
ccca@dorange.fr,
www.ccca.asso.fr"

FESTIVAL LOCAL HEROES

ELECTRIC PLAYGROUND, DES TALENTS MULTIPLES

Du 15 au 17 avril, le Sax a proposé son festival "Local Heroes", trois jours de concerts dédiés à la scène locale, particulièrement les groupes qui répètent aux studios.



■ Le groupe Woodbell, deux violons, un alto, revisite le répertoire rock à sa manière.

Pour la soirée d'ouverture, vendredi 15 avril, c'est le collectif majoritairement achérois Electric Playground qui a investi la scène du Sax. Existant sous sa forme actuelle depuis 2 ans, ce collectif compte une dizaine de personnes (plus de 30 avec les collaborations ponctuelles) d'une tranche d'âges 22-35

ans. Il se compose de musiciens, ingénieurs du son, graphistes, photographes et vidéastes. «Il s'agit de mutualiser les talents et tirer profit des savoir-faire de chacun», explique Jon, membre de Woodbell. Ainsi, Electric Playground s'occupe d'organisation de soirées, d'accompagnement de groupes et de production scénique.

Sur scène ensemble pour la première fois, les groupes du collectif se sont succédé : Woodbell (pop rock), Zi Elektrik Beez (électro groove), Photograph (électro pop) et HR (électro). Des déclinaisons musicales à tendance électro affirmée, mêlant instruments à cordes, à vent, électriques, percussions et machines.

Prochaine date d'Electric Playground samedi 28 mai à La Clef (Saint-Germain-en-Laye) en première partie de General Elektriks. Entre temps, Photograph a sorti son premier EP le 2 mai.

SAX

LA PARENTHÈSE AFRICAINE

Au Sax, le week-end du 20 au 22 mai sera consacré à l'Afrique ! Durant trois jours, le public est invité à s'imprégner de l'atmosphère africaine grâce à des concerts, de la danse, un marché et des repas africains servis sur le parvis. Un événement mené en partenariat avec l'association A part (qui gère le bar du Sax à l'année), l'association Jazz au Confluent et le Conservatoire à rayonnement communal d'Achères.

► Vendredi 20 mai

Nanou Coul, chanteuse malienne, embellira les jams de djembé de sa voix intense. L'association Saveurs du Mandé proposera des repas africains dès 19h. **Concert gratuit, repas 7 €.** Réservation conseillée (01 39 11 86 21 ou resa.lesax@wanadoo.fr).

► Samedi 21 mai

- De 15h à 20h, marché africain sur le parvis du Sax : peintures, contes, exposition photos, art africain, tissus mais aussi fruits et légumes et stands de restauration.
- À 20h30, concert de musique mandingue :

pièce africaine, Aye Bo, issue de la collaboration entre des élèves du Conservatoire d'Achères, Adama Dramé, maître djembé de la culture mandingue fêtera ses 50 ans de carrière et la sortie de son nouvel album avec nous !

Tarifs > 12/10/6 €.

• Dimanche 22 mai

De 15h à 17h, marché africain, hommage au chanteur et musicien Oumar Konta (décédé le 30 mars à Bamako).

Pour finir ce week-end ensoleillé, Ballou Canta enchantera les spectateurs avec sa rumba congolaise ! **Tarifs > 12/10/6 €.**



FOULÉE SCOLAIRE

UN NOUVEAU FORMAT IMPOSÉ PAR L'ÉDUCATION NATIONALE

Mardi 12 et jeudi 14 avril, 1477 élèves des écoles élémentaires d'Achères ont participé à la "Foulée scolaire" organisée par la Direction Jeunesse et Sports de la Ville en partenariat avec l'Éducation nationale.

Répartie sur deux jours, la course a vu l'ensemble des classes, du CP au CM2, s'élancer autour du terrain de football Albert-Leraillé au complexe sportif G.-Bourgoin. Cet événement clôturait le cycle d'apprentissage de la course de durée inscrit au programme de l'Éducation Physique et Sportive que les enseignants se sont attachés à travailler pendant une dizaine de séances. En phase

avec sa réforme globale, l'Éducation nationale a demandé à la municipalité à ce qu'il n'y ait pas de récompenses mais seulement une attestation de bonne endurance. Le nombre d'élèves a fait que les différents départs se sont succédé toute la journée du mardi et la matinée du jeudi. Chacun des jeunes coureurs recevra son diplôme attestant de sa participation en classe.

CLOCA GLOBAL DEFENSE SYSTEM

SELF DÉFENSE FÉMININE



Dimanche 20 mars, GDS (Global Defense System) du Cloca a organisé un stage de self défense féminine sur le thème des défenses sur saisies et de l'organisation défensive au sol.

Plus d'une vingtaine d'Achéroises ont répondu

présentes et ont pu travailler dans une bonne ambiance des techniques simples et efficaces leur permettant de réagir en situation d'agression. Certaines d'entre elles ont prévu de rejoindre la section "Self féminine" du GDS, les cours ayant lieu tous les samedis de 14 h à 15 h 30.

La section GDS est engagée contre toutes formes de violences faites aux femmes. Suite à une forte demande un nouveau stage est en préparation.

Info + www.global-defense-system.com, globaldefensesystem78@gmail.com, Page Facebook : Global Defense System - Achères 78260

EN BREF

FOULÉES ACHÉROISES 20^E ÉDITION

La fête des Foulées c'est le dimanche 26 juin. Fête familiale et amicale avec ses 2 courses enfants, la populaire accessible à tous (6,8 km) presque entièrement en forêt et la course du Challenge des Yvelines (15 km) avec son parcours modifié encore plus agréable : forêt et bords de seine. Cette année, les 2 € de participation pour la course des enfants seront entièrement reversés à l'association Kourir. Si vous ne souhaitez pas courir, vous pouvez devenir bénévole. ■

Info + 01 39 11 22 21, florence.wyss@cloca.fr, Inscriptions aux courses via le site du Cloca : www.cloca.fr

CLOCA TAI CHI STAGES

La section Tai Chi organise deux stages ouverts à tous sur le Qi (un travail énergétique), animés par le premier professeur de Tai Chi de la section : Nhiep NGuyen. Vous apprendrez à vous concentrer sur votre circulation énergétique afin de vous rééquilibrer et de vous détresser.

• **Vendredi 13 mai, de 19 h à 21 h**, gymnase de la Petite-Arche.

• **Dimanche 29 mai, de 9 h à 11 h**, salle Le Fournis.

- **Tarif : 10 €** (gratuit pour les adhérents de la section Tai Chi). ■

SÉANCE DU 13 AVRIL 2016

CONVENTIONS AVEC LES ASSOCIATIONS ATTRIBUTAIRES DE SUBVENTION D'UN MONTANT ANNUEL SUPÉRIEUR À 23 000 EUROS

Le Conseil municipal autorise la signature des conventions avec les associations attributaires de subvention d'un montant supérieur à 23 000 € et dont la liste figure en annexe du budget primitif 2016 de la ville. Les associations concernées sont les suivantes : COS 141 000 €, CCA 60 000 €, Pandora 60 000 €, Cloca 135 000 €, CSA 40 000 €, LGA 34 000 €.

25 voix pour et 8 abstentions (Alain Outreman, Rachel Derouault, Pascal Fraudin, Mohamed Hassani, Nelly Pascaud, Bernard Voisin, Martine Quillère et Abdenour Bouklila)

APPROBATION DU DOSSIER DE RÉALISATION MODIFICATIF N°2 DE LA ZAC DE LA PETITE ARCHE

Le Conseil municipal approuve le dossier de réalisation modificatif n°2 de la ZAC Petite Arche établi conformément aux dispositions de l'article R.311-7 du code de l'urbanisme.

25 voix pour 6 contre (Alain Outreman, Rachel Derouault, Pascal Fraudin, Nelly Pascaud, Bernard Voisin et Martine Quillère) et 2 abstentions (Mohamed Hassani et Abdenour Bouklila)

AVENANT N°6 À LA CONVENTION D'AMÉNAGEMENT DE LA ZAC PETITE-ARCHE AVEC LA SOCIÉTÉ SEQUANO AMÉNAGEMENT

Le Conseil municipal autorise la signature de l'avenant n°6 à la convention d'aménagement de la ZAC Petite-Arche avec la société Sequano Aménagement.

25 voix pour et 8 abstentions (Alain Outreman, Rachel Derouault, Pascal

Fraudin, Mohamed Hassani, Nelly Pascaud, Bernard Voisin, Martine Quillère et Abdenour Bouklila)

PROTOCOLE D'ACCORD TRANSACTIONNEL AVEC LA SOCIÉTÉ SERIA DANS LE CADRE DU MARCHÉ DE MAÎTRISE D'ŒUVRE POUR LES TRAVAUX DE TRANSFORMATION D'UN TERRAIN DE FOOTBALL STABILISÉ EN TERRAIN SYNTHÉTIQUE

Le Conseil municipal autorise la signature d'un protocole transactionnel avec la société SERIA dans le cadre du marché de maîtrise d'œuvre pour les travaux de transformation d'un terrain de football stabilisé en terrain synthétique permettant le versement de l'indemnité de 1 646,08 € HT.

Unanimité

SIGNATURE DE LA DEMANDE D'AUTORISATION DE CONSTRUIRE, D'AMÉNAGER OU DE MODIFIER UN ÉTABLISSEMENT RECEVANT DU PUBLIC POUR LE BATEAU VIVRE

Le Conseil municipal autorise la signature de la demande d'autorisation de construire, d'aménager ou de modifier un établissement recevant du public pour le Bateau Vivre.

Unanimité

SIGNATURE DE LA DEMANDE D'AUTORISATION DE CONSTRUIRE, D'AMÉNAGER OU DE MODIFIER UN ÉTABLISSEMENT RECEVANT DU PUBLIC ET DE RECLASSEMENT POUR L'ÉCOLE MATERNELLE PAULINE-KERGOMARD

Le Conseil municipal autorise la signature de la demande d'autorisation de construire, d'aménager ou de modifier un établissement recevant du public et de reclassement pour l'école maternelle Pauline-Kergomard.

Unanimité

ADHÉSION AU GROUPEMENT DE COMMANDES POUR L'ACHAT DE GAZ NATUREL

COORDONNÉ PAR LE SYNDICAT D'ÉNERGIE DES YVELINES (S.E.Y. 78)

Le Conseil municipal décide d'adhérer au groupement de commandes d'achat de gaz naturel coordonné par le Syndicat d'Énergie de Yvelines (S.E.Y.78), d'approuver l'acte constitutif du groupement de commandes et d'exécuter avec la/les entreprise(s) retenue(s) les marchés subséquents la concernant.

Unanimité

CONSEIL MUNICIPAL ARRIVÉE D'UN NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL



Un nouveau conseiller municipal, Abdenour Bouklila, a remplacé Anne-Claire Cossec au sein du groupe

PS "Innovons pour Achères".

Né en 1980, le nouvel élu a étudié le droit ainsi que la philosophie. Il est actuellement professeur de philosophie dans l'Académie de Versailles. « *Sensible aux injustices, l'une de mes citations préférées est : "Je me révolte donc nous sommes", d'Albert Camus* », indique-t-il. Abdenour Bouklila est passionné par la chose publique, la solidarité entre les générations, et la lecture (la littérature en général ainsi que la culture allemande et sa langue en particulier). Il pratique régulièrement la course à pied. ■

**Prochain conseil municipal prévu
le jeudi 19 mai 2016
à 20 h 30**

Salle des Mariages - Mairie

Les séances du conseil municipal sont publiques. Pour connaître l'intégralité des délibérations et consulter le compte-rendu détaillé des séances :

mairie-acheres78.fr

UNIS POUR ACHÈRES

BUDGET 2016 : LA CONCRÉTISATION DE NOTRE PROGRAMME

En manque d'arguments et incapable de faire des propositions sérieuses, l'opposition s'aveugle en faisant croire que nous n'aurions ni programme, ni projets. C'est un comble lorsque l'on sait qu'en **avril 2014 aucun investissement n'était en cours et en préparation dans les services** avant notre arrivée.

Le budget 2016 prouve au contraire que le programme pour lequel une majorité d'Achérois ont voté, n'en déplaie à l'opposition, se met en place. Toutefois, vu les procédures administratives à respecter, deux-trois ans pour réaliser des équipements, ne sont pas de trop.

Nous allons continuer à **investir pour rendre Achères toujours plus attractive**. Les équipements dont parle le Maire dans son édito montrent combien **l'équipe municipale est entièrement au service des Achérois et agit sur tous les fronts** : scolaire, sportif, culturel, financier...

Nos deux oppositions, parce qu'il faut bien reconnaître qu'elles sont deux, ne cherchent jamais à être positives. Elles sont **particulièrement dogmatiques** et elles ne cessent d'**utiliser** à longueur de conseils municipaux, de tribunes ou de tracts **les mêmes arguments battus et rebattus** !

Preuve de ce que nous écrivons, **la police municipale tourne à l'obsession pour Plus (Re)belle ma Ville**. Où vont-ils s'arrêter ? Son coût est passé de 400 000 € lors des réunions publiques à 1,3 million d'€ soit 15 points d'impôts dans la tribune du mai. Mauvaise foi quand tu nous tiens !

Majorité municipale

INNOVONS POUR ACHÈRES

BIZARRE, BIZARRE... VOUS AVEZ DIT BIZARRE ? COMME C'EST BIZARRE !

Après l'augmentation des impôts par le Conseil départemental (+66%) et des tarifs périscolaires (cantine, centre de loisirs...), la majorité municipale a voté l'augmentation de 15% de nos impôts locaux le 13 avril dernier.

Lors de sa campagne de justification de l'augmentation de 15%, selon lui inévitable, Monsieur le Maire et son adjoint aux finances n'ont eu de cesse de faire référence à des audits financiers. Nous avons souhaité les consulter car nous pensons qu'il y a d'autres alternatives que d'augmenter les impôts. Ayant certainement peur de ce que nous pourrions y découvrir, le maire a expressément refusé de nous communiquer le contrat d'exploitation du sable et des audits financiers sur la situation de la ville.

Pourquoi refusez-vous de rendre publics ces documents ?

Monsieur Honoré, si c'est flou c'est qu'il y a un loup...

Achérois = moutons à tondre ?



La violation de votre propre parole de ne pas augmenter les impôts et le refus de la transparence ne nourrissent que les soupçons et la méfiance.

Monsieur le Maire, que cachez-vous aux Achérois ?

M. Hassani et M. Bouklila
innovonspouracheres@gmail.com

PLUS (RE)BELLE MA VILLE

POLICE MUNICIPALE : LA VÉRITÉ, HALTE AUX FAUSSES ACCUSATIONS

S'il est un sujet qui dérange l'actuelle majorité, c'est bien celui de la police municipale. Au-delà des sempiternelles jérémiades poussées par ses membres lorsque la question est soulevée, elle accuse l'opposition de mentir !

Bien sûr, son programme comportait la création d'une police municipale. Mais on ne vous dit pas tout... À terme elle devrait comprendre 13 membres : 1 responsable embauché fin 2014, 4 ASVP à reclasser en policiers et 8 nouveaux agents à recruter. Non, nous n'inventons rien, c'est, (c'était ?) bien l'intention de monsieur Honoré en matière de sécurité ! Et l'on peut craindre que la récente demande de subvention faite par la ville pour l'achat de gilets pare-balle s'inscrive dans une logique guerrière !!!

L'avenir nous dira s'il persiste, mais s'il hésite aujourd'hui, en annonçant seulement le remplacement des ASVP, c'est parce que nous n'avons de cesse de dénoncer le coût que cela peut représenter (15 points d'impôt) dans un contexte où l'équilibre budgétaire est difficile et son inutilité sur Achères !

Nous ne sommes pas sûrs que de « très » nombreux Achérois soient favorables à la création d'un tel service et qu'ils partagent l'analyse du maire sur le manque de tranquillité dans notre ville. D'ailleurs, lors du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) qui s'est tenu le 14 décembre dernier, au cours duquel, une fois de plus, monsieur Honoré nous a coupé la parole, nous avons bien entendu le commissaire de police affirmer qu'Achères était une ville relativement calme. Quant à l'avis favorable du Sous-Préfet sur la création des polices municipales, cela s'entend quand on sait que cela se fait partout au détriment du maintien d'un vrai service public de police nationale avec des effectifs en nombre suffisants. L'annonce faite par monsieur Honoré que la police municipale d'Achères sera logée dans l'actuel bureau de police fait craindre, en effet, la disparition des fonctionnaires de police qui l'occupent actuellement. C'est un transfert de charge de l'État vers les communes. C'est injuste pour les villes comme la nôtre dont les moyens justifient d'autres choix plus utiles pour les habitants.

Pour notre part, ce ne sont donc pas pour des « raisons purement idéologiques » que nous sommes contre la création d'une police municipale sur Achères. Nous choisissons plutôt la poursuite de la politique municipale de prévention que nous avons créée en complément de la présence de la police nationale sur notre ville et le retour à plus de convivialité avec pour objectif le « mieux vivre ensemble ».

Affaire à suivre...

Les élus de « Plus(re)belle ma ville »

EKLEKTIK ART

TAHITI À ACHÈRES

Dimanche 15 mai, l'association Eklektik Art, avec la participation des associations Ahu Tiare Nui et Ratere No Tahiti, vous convie à une journée polynésienne qui se déroulera salle Boris-Vian.

Repas typique, démonstration et initiation aux danses polynésiennes, animation musicale, de 10h à 18h. Laissez-vous tenter par ce détour en Océanie. Dépaysement garanti !

Info + 06 69 62 96 16 / 07 70 32 15 88

MARCHÉ

POUR EN FINIR AVEC



■ Les dangers de la pollution plastique symbolisés par M. Détritus !

LES SACS PLASTIQUES

Ce mois-ci, les commerçants du marché d'Achères rééditent l'opération de sensibilisation à l'éco responsabilité. Rendez-vous **samedi 21 mai** sur le marché pour récupérer votre sac réutilisable ! Convivialité et bonne humeur seront de la partie avec la présence d'un duo de comédiens loufoques et déguisés.

Lors de la première édition (novembre 2015), plus de 1 500 sacs réutilisables avaient été distribués aux clients afin de les sensibiliser à ne plus utiliser de sacs en plastique. N'oubliez pas qu'à compter du 1^{er} juillet 2016, les sacs plastiques disparaîtront définitivement lors de nos achats !

Info + Suivez l'actualité du marché sur la page Facebook « Marché d'Achères »

CENTRE DE SECOURS

GRAND LOTO DOMINICAL



Dimanche 22 mai, les sapeurs-pompiers d'Achères organisent un grand loto à l'Espace Boris-Vian.

De nombreux lots à gagner parmi lesquels un week-end Center Parc, un téléviseur, des bons d'achats, des paniers gratuits, etc. Ouverture des portes à 13h. Début des parties à 14h.

Info + 06 69 62 96 16 / 07 70 32 15 88

QUARTIERS

FÊTE DES VOISINS

Vendredi 27 mai, de 16h à 22h, la fête des voisins égayera le quartier des Plantes d'Hennemont au parc Louis-Jouvet. Venez partager votre repas dans une ambiance conviviale. Animations et jeux tout public. Le même jour, le conseil de quartier du Chêne Feuillu/Rocourt et le Club Franquin invitent les riverains à leur repas de quartier sur la Place du 14-Juillet à 20h. À partir de 17h, les enfants pourront partir en promenade à dos de poneys. Au programme de la soirée : des animations pour tous et un spectacle à 21h.

SEMAINE EUROPÉENNE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

DES IDÉES POUR RECYCLER, RÉNOVER...

► **Samedi 28 mai** ► Une assiette bonne pour la planète

Prendre conscience de l'impact écologique de nos choix alimentaires et de consommation : fruits et légumes de saison, écolabels, suremballage, gaspillage...

► Mairie, salle Amarante, de 10h30 à 12h.

► **Mercredi 1^{er} juin** ► Cartonnage et Réemploi

Apprenez à réaliser son objet en carton recyclé : boîte à thé, porte-bijoux, plateau... Ou tout l'art du carton avec Véronique Valier.

► **Maison de quartier Jacques-Prévert**, de 15h à 17h.

► **Samedi 4 juin** ► Réaliser des produits d'entretien sains et efficaces

Nos placards regorgent de produits ménagers contenant des substances chimiques complexes. Pourtant des solutions naturelles existent grâce à des ingrédients de base peu onéreux.

► **Mairie, salle Amarante**, de 10h30 à 12h.

► **Dimanche 5 juin** ► Stand d'information sur le recyclage



Exposition de mobiliers réalisés à partir de matériaux de récupération.

Fabrication de petits objets à partir de matériel recyclé (maroquinerie).

► **Fête de l'Amitié, Parc forestier**, de 12h30 à 18h.

Info + Ateliers gratuits.

Inscriptions obligatoires par mail :

cdick@mairie-acheres78.fr

Coordination développement durable :

01 39 11 83 14

FÊTE DU VÉLO

20 ANS DÉJÀ !

Adeptes de la petite reine, vous avez rendez-vous les **4 et 5 juin** pour la Fête du Vélo qui célébrera ses 20 ans d'existence.

Créée à l'initiative du Comité de Promotion du Vélo (CPV), cette manifestation annuelle vise à sensibiliser le plus grand nombre à la pratique de la bicyclette.

Info + www.feteduvelo.fr, Facebook : La Fête du Vélo

CADRE DE VIE

CONCOURS DES JARDINS & BALCONS FLEURIS



Amoureux des fleurs et des plantes, jardiniers et paysagistes amateurs, la Ville vous invite à participer à l'édition 2016 du concours des jardins et balcons fleuris.

Pour participer au concours, vous devez vous procurer le bul-

letin d'inscription et le questionnaire sur les pratiques d'entretien. Ces deux documents sont téléchargeables sur le site internet de la ville (www.mairie-acheres78.fr ou à récupérer et à renvoyer à l'accueil de la mairie principale ou aux services techniques (1 avenue Jean XXIII). L'inscription officielle au concours n'aura lieu qu'après réception de ces 2 documents.

Date limite d'inscription : le **dimanche 5 juin**, lors de la fête de l'Amitié sur le stand des Espaces verts).

La remise des prix aura lieu en octobre, lors de la fête du Céleri. |

Info + 01 30 06 79 04, www.mairie-acheres78.fr

PETITE ENFANCE

FÊTES DE FIN D'ANNÉE

Préludes aux vacances d'été, les fêtes de fin d'année s'organisent au mois de juin. Les structures de la petite enfance organisent ces moments conviviaux avec leurs petits

pensionnaires et la participation des parents.

• **Vendredi 10 juin**, à partir de 16h, le multi accueil Louis-Pasteur vous suggère de vous déguiser pour prendre part à la fête avec les acrobates "Les Yupas". Vos petits plats salés et sucrés seront les bienvenus !

• **Mardi 14 juin**, de 16h à 18h30, le multi accueil Lucie-Aubrac invite les familles à apporter des spécialités culinaires sucrées pour compléter le goûter fermier

• **Jeudi 23 juin**, à 9h30, le Relais d'Assistants Maternelles (RAM) convie les parents dans le jardin Marcel-Pagnol. La ferme Tiligolo animera la matinée. |

ECO-CONSUMMATION

ATELIERS ET CONSEILS PRATIQUES

► **Samedi 11 juin** > Nos textiles sont-ils dangereux ?



Les vêtements fabriqués chaque année dans le monde regorgent de substances chimiques pour les rendre si colorés, si faciles à repasser et si bon marché. Quels sont ces polluants et comment s'en préserver.

► **Samedi 18 juin** > Cosmétiques maison

Il est possible de créer des produits de beauté

sains et pas chers. Venez tester quelques recettes ! (produits de base fournis). |

Info + Des ateliers gratuits auront lieu en mairie, salle Amarante, de 10h30 à 12h. Inscriptions obligatoires par mail : cdick@mairie-acheres78.fr
Contact : 01 39 11 83 14

SOLEIL DES ÎLES

PUNCH EN MUSIQUE

Dimanche 12 juin, à partir de 11h45, l'association Soleil des Îles propose un repas dansant salle Boris-Vian.

Après le repas, place à un après-midi dansant ambiance rétro "an tan lontan". Un concours de la plus belle coiffe (originalité et créativité) est également au programme des festivités. Tarif : 20 €. |

Info + 06 59 89 69 82, 06 89 66 12 55, 06 84 99 45 63

AFRO KREOL MOUV'

ANBIANS KILTIREL MÉTISSÉ

L'Association Afro Kreol Mouv' (AKM) organise la 4^e édition de sa journée culturelle "Anbiants Kiltirel Métissé" le **samedi 25 juin** à partir de 13h, salle Boris-Vian.

Défilé de mode, spectacles de danses traditionnelles afro-créoles par les différents groupes invités, expositions artisanales...

Un rendez-vous culturellement haut en couleurs pour une ambiance garantie !

Entrée libre. Restauration créole sur place. |

Info + 06 67 48 84 41 / 06 10 32 26 56 / 06 64 84 38 79, afrokreolmouv@hotmail.fr, www.afrokreolmouv.fr, Facebook : Afrokréolmouv Réel

CONFLANS AMBULANCES

VEHICULES CLIMATISÉS
AMBULANCES
ET VEHICULES SANITAIRES LÉGERS

TRAITEMENTS - RAYONS - HEMODIALYSE
REEDUCATION - CONSULTATIONS - MATERNITE

01 34 90 02 22

Z.A. Les Boutries - 4, rue Vermont - 78700 CONFLANS
Fax. 01 34 90 09 52

McDonald's Achères
Centre commercial E. Leclerc

7/7

CARNET

BIENVENUE À :

Romy Ahoua Klimas, Bilal Ait Ahmadouali, Rose Delarue, Mohamed Diakhaby, Clémence Guillaume, Sarah Kone, Rayan Lalili, Alae Lotfi, Selma Martins, Hugo Pasqué, Shanna Pereira Do Rego Ribeiro Tondela, Kahil Tadjer, Nour Tinyali, Emma Xicluna. ■

FÉLICITATIONS À :

Khedidja Benaïcha & Abdelghani Kheloufi, Marie Lamlac & Jean Lincar, Sorya Sacco & Mimoun Latrech. ■

NOS PENSÉES ACCOMPAGNENT LES FAMILLES DE :

Jeannine Cohadon née Veau, Jacqueline Czarnecki née Kimmel, Marie-Thérèse Guyoumard née Hurtaux, André Régnier, Claude Fuet, Jacqueline Reus née Hulin. ■

RECENSEMENT CITOYEN

AFFAIRES MILITAIRES

Nous vous rappelons que le recensement militaire est obligatoire pour les jeunes, filles et garçons nés entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2000. Vous devez effectuer cette démarche dans le mois de vos 16 ans mais à partir du jour anniversaire. Vous devez vous présenter en mairie au service des Affaires générales muni(e) de votre carte nationale d'identité française et du livret de famille de vos parents.

Attention : La loi n° 2015-917 du 28 juillet 2015 a modifié certaines dispositions du code du service national et notamment les règles par lesquelles les Français justifient de leur situation pour être autorisés à s'inscrire aux examens et concours. Désormais, ils ne doivent plus justifier de leur situation vis-à-vis du recensement mais de leur participation à la journée défense et citoyenneté. ■

HORAIRE D'OUVERTURE

DÉCHÈTERIE INTERCOMMUNALE

Du mardi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h. Fermeture les 1^{er} mai, 25 décembre et 1^{er} janvier. ■

Info + 01 39 72 32 60

MAIRIE

- Du lundi au vendredi : 8h30/12h, 13h30/17h45
- Samedi : 9h/12h30
- Le service Urbanisme-Habitat-Logement est fermé le jeudi. ■

RÉGIE CENTRALE

- Lundi, mardi : 13h30 / 17h30
- Mercredi : 8h30 / 12h, 13h30/17h30
- Jeudi : fermée
- Vendredi : 8h30/11h45
- Samedi : 9h/12h15. ■

SANTÉ

ARRIVÉE D'UNE PÉDICURE AU CABINET MÉDICAL

Depuis le mois d'avril, Laëticia Noblecourt Santos, pédicure podologue, a ouvert son cabinet en centre-ville au 2 rue Coffinières.

Elle a rejoint le cabinet médical regroupant Thomas Blanchoin, dentiste, Virginie Tozzi, sophrologue, et Jennifer Bouana, ostéopathe.

Outre les divers soins des pieds (pédicure), la praticienne exécute l'examen clinique du membre inférieur (podologie) qui peut l'amener à réaliser des semelles orthopédiques sur mesure pour ses patients. Consultations sur rendez-vous au cabinet et à domicile. ■

Info + Pédicure-Podologue 01 39 75 46 10
et 06 61 77 60 99 / Dentiste 01 39 11 02 14
/ Ostéopathe 06 95 63 54 92 / Sophrologue
07 68 84 89 00

COLLECTE DE SANG

MERCI AUX DONNEURS

L'Amicale Achéroise pour le Don du Sang Bénévole remercie très sincèrement les 157 donneuses et donneurs de sang bénévoles qui ont répondu présents à l'appel de l'Etablissement Français du Sang, lors des collectes des 1^{er} et 2 avril dernier à Achères, afin de permettre aux médecins de continuer à répondre aux besoins de plus en plus importants en sang pour sauver de précieuses vies. Ce taux de présence est en retrait par rapport aux collectes, à la même époque ; il peut s'expliquer par une mobilisation des donneurs, sur des collectes "évènementielles" ou/et sur les lieux de travail... suite aux moments tragiques de la fin de l'année 2015.

Prochaines collectes

Vendredi 10 (15h/20h) et samedi 11 juin (9h/13h) à l'Espace Boris-Vian.

Rappel : il ne faut pas venir à jeun, une carte d'identité sera demandée aux nouveaux donneurs. ■

Info + www.dondusang.net

VOTRE PUBLICITÉ DANS

ACHÈRES
Aujourd'hui

ividalie@orange.fr
07 85 17 57 27

Numéros d'urgence

- Police secours : 17
- Pompiers : 18 ou 112
- SAMU : 15
- SOS Médecins : 01 39 58 58 58
- SOS Dentaire : 01 43 37 51 00
- Hébergement d'urgence : 115
- SOS vétérinaire : 01 47 46 09 09

Fiche de pré-inscription

PARENTS - RESPONSABLE LÉGAL

Nom et prénom
 Adresse
 Tél. domicile/...../..... Tél. portable/...../.....
 Adresse mail@.....

1 ^{er} enfant	Nom Prénom Date de naissance/...../..... Sexe ☐ F ☐ M Est-il parti en séjour en 2016 avec la mairie ? Oui ☐ Non ☐	CHOIX DU SÉJOUR	Nom et dates du séjour
2 ^e enfant	Nom Prénom Date de naissance/...../..... Sexe ☐ F ☐ M Est-il parti en séjour en 2016 avec la mairie ? Oui ☐ Non ☐	CHOIX DU SÉJOUR	Nom et dates du séjour
3 ^e enfant	Nom Prénom Date de naissance/...../..... Sexe ☐ F ☐ M Est-il parti en séjour en 2016 avec la mairie ? Oui ☐ Non ☐	CHOIX DU SÉJOUR	Nom et dates du séjour

Modalités d'inscriptions

» Qui peut s'inscrire ?

Les Achérois. L'âge varie selon les séjours.

» Où et quand s'inscrire ?

Sur le portail familles ou à l'accueil du service Enfance jusqu'au samedi 28 mai pour les pré-inscriptions. Les validations d'inscriptions se font par ordre d'arrivée, mais priorité est donnée aux enfants qui ne sont jamais partis avec la ville. Un mail réponse sera envoyé à l'issue de la période de pré-inscriptions.

» Participation financière

La participation des familles est calculée selon le quotient familial.

Les tarifs sont donnés à titre indicatif.

» Réunions d'information

Afin de préparer le départ de votre enfant dans les meilleures conditions, des rencontres avec les organismes seront programmées.

» Annulation

En cas d'annulation de votre part, la demande devra être formulée (accompagnée de justificatif) par courrier adressé à la Direction de l'éducation. Votre demande sera étudiée par la direction qui se réserve la décision du remboursement.

» Exclusion

Dans certains cas (vois, indiscipline, dégradations...), les directeurs de centres de vacances, en accord avec la municipalité et l'organisme, pourront être contraints de faire procéder au retour d'un participant avant la fin du séjour. Les frais de voyage seront à la charge de la famille.

» Renseignements complémentaires :

Direction de l'éducation - service Enfance : 01 39 79 63 04 / 01 39 79 63 03.



FAMILLE

La Direction de l'Éducation propose 4 sorties à la journée durant certains week-ends des mois de juillet et août. Vous ne pourrez bénéficier que de 2 sorties maximum par famille, l'une en juillet et l'autre en août.

Calbourn

» Samedi 16 juillet

Villers-sur-Mer

» Samedi 23 juillet

Deauville

» Samedi 6 août

Ouistreham

» Samedi 20 août

Rendez-vous : 7h45

Départ : 8h - Retour : 20h

Tarifs et inscriptions

Participation :

8€ par personne.

Gratuit pour les moins de 2 ans.

Inscriptions prioritaires pour les familles (minimum 2 personnes) avec ou sans enfants. Sorties exclusivement réservées aux

Achérois, un justificatif de domicile

sera demandé pour toute inscription.

Inscriptions :

Mardi 7 juin de 14h à 17h, salle des Mariages (mairie) puis aux horaires d'ouvertures de la mairie, à l'accueil du service Enfance.

Moyens de paiements acceptés :

chèques, espèces, cartes bleues.



Cet été, la Ville vous propose des séjours variés qui offriront aux enfants de partir à la découverte de la mer ou de la montagne.

Côté mer, ils auront l'occasion de découvrir le milieu marin, le monde de la piraterie et de la voile.

Les sorties à la mer permettront aux familles de passer un moment convivial sur la côte fleurie.

Côté terre, ils s'initieront à la "via-ferrata", au "cani-rando" et découvriront le milieu montagnard. Tous feront des randonnées avec bivouac, des grands jeux, des soirées à thèmes...

Nous proposons des séjours à prix abordables (avec application du quotient familial), afin de permettre aux parents d'offrir à leurs enfants l'occasion de vivre des expériences nouvelles.

Les activités possibles apparaissent multiples. Elles ont en commun, grâce au sérieux de l'organisme choisi, de garantir toutes les conditions pour des vacances réussies !

Jean-Paul Demarez,
Adjoint au Maire chargé
des Affaires scolaires,

de l'Enfance et de la petite Enfance



Sur les traces de Robinson

6-12 ANS

**Pénestin
(Morbihan)**

ou

» Du 6 au 19 juillet
(14 jours)

» Du 3 au 16 août
(14 jours)

» Site

Pélestin, village de 1 300 habitants, est situé sur la côte atlantique, à l'estuaire de la Vilaine. Le centre est à mi-distance de Vannes et St-Nazaire, à 30 km du parc régional de la Brière. Il est implanté dans un parc de 4 hectares avec accès direct à la mer.

Les chambres sont composées de 4 à 6 lits avec cabinet de toilette et douche.

» Activités

Les enfants participeront à de grandes journées à thème s'inspirant des légendes de Robinson et des pirates : construction de cabanes, jeux de pistes, déguisements, veillées... Baignades, jeux de plages, voile, randonnées en bivouac sont également au programme. Pêche à pied et construction d'aquariums permettront la découverte du milieu marin.

» Transport

Départ et retour à Achères en autocar et/ou train.

» Participation

De 78€ à 585€

(selon quotient familial)

• Indispensable pour
les activités nautiques :
test de natation anti-panique



Sensations fortes en Vanoise

6-12 ANS

**Soillières
(Savoie)**

ou

» Du 19 juillet au 2 août
(15 jours)

» Du 2 au 16 août
(15 jours)

» Site

Le village de Soillières en Savoie se situe dans la vallée de la Haute-Maurienne à la limite du parc national de la Vanoise. Les enfants seront accueillis au domaine de Val Cenis de 1 400 à 2 800 m d'altitude et ils seront logés dans des chambres de 4 lits disposant d'un cabinet de toilette et de douche.

» Activités

Les enfants s'initieront à la pratique de Cani-rando et Via-Ferrata. Ils passeront une journée au Parc Aventure (accro-branches) et effectueront une randonnée pédestre avec nuit en camping. Bricolage, cuisine, activités manuelles et grands jeux autour de la découverte de la faune et la flore de montagne seront proposées à nos petits montagnards.

» Transport

Départ et retour d'Achères en car grand tourisme (voyage de nuit).

» Participation

De 78€ à 585€ (selon quotient familial)



Sejours 6/12 ans - Sorties familles

Été 2016



Vacances

Loisirs